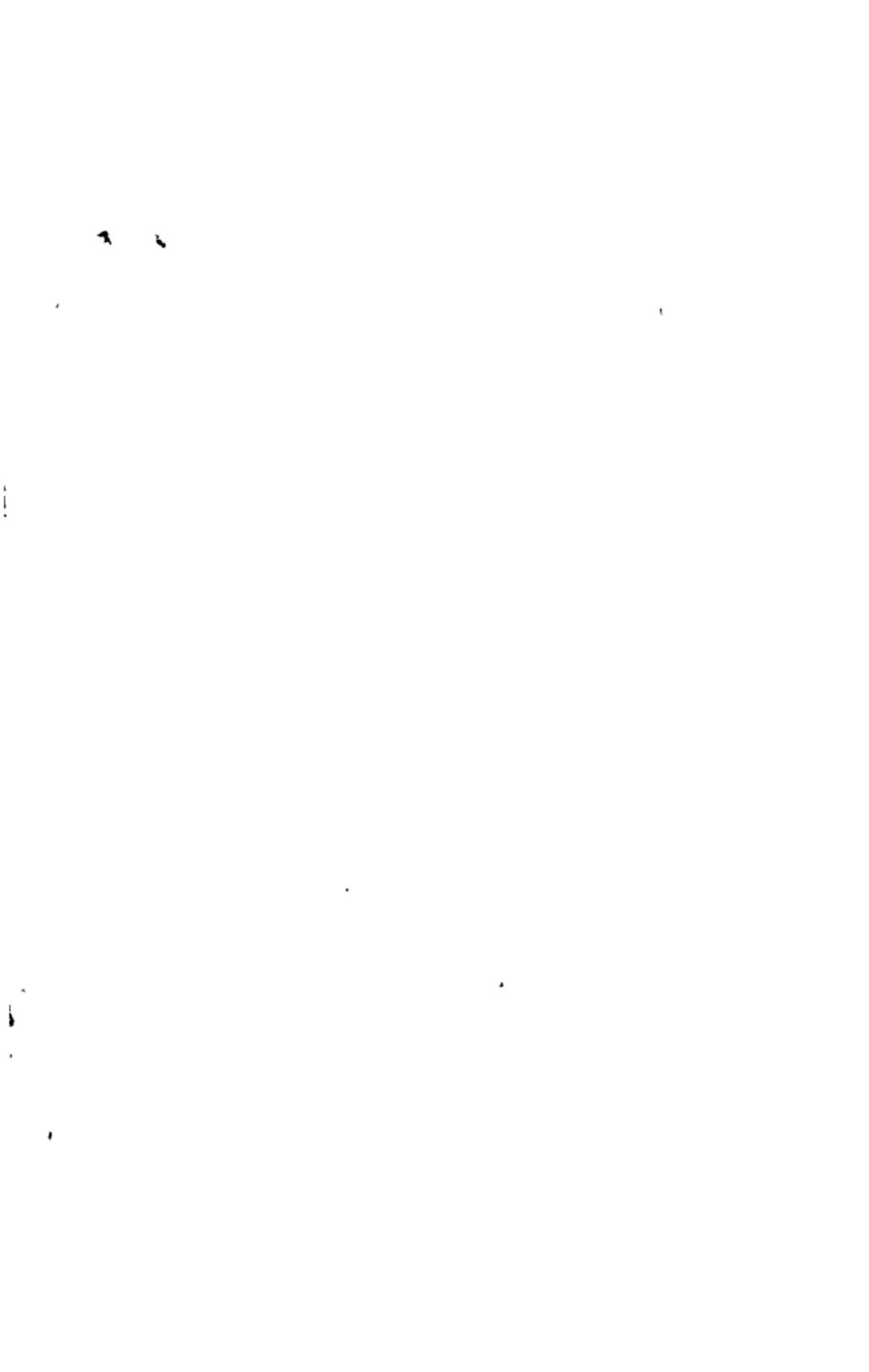


NOUVEAU
JOURNAL
HELVÉTIQUE,
OU
ANNALES
LITTÉRAIRES ET POLITIQUES
DE
L'EUROPE,
ET
PRINCIPALEMENT
DE
LA SUISSE.

—=—
DÉDIÉ AU ROI.

MARS. 1772.

A NEUCHÂTEL,
DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ
TYPOGRAPHIQUE.





N O U V E A U
JOURNAL HELVÉTIQUE.

M A R S. 1772.

P R E M I E R E P A R T I E.

ANNALES LITTÉRAIRES DE LA SUISSE.

I. *ENCYCLOPÉDIE, ou Dictionnaire universel raisonné des connaissances humaines.*
TOME X. Yverdon, 1772.

LAUTEUR de cet univers en répandant tant de variété dans les productions des différens climats, a voulu mettre les hommes dans la dépendance les uns des autres ; il a voulu que leur propre intérêt, leurs be-

soins journaliers, les commodités & la douceur de leur vie, les sollicitaient incessamment à l'union & à la paix. Telle est l'origine du *commerce*, qui n'est autre chose que l'échange de certaines denrées dont on peut se passer, contre d'autres qu'on desire d'avoir. Tout ce qui se rapporte à nos besoins, à nos commodités ou à nos plaisirs, en d'autres termes, le nécessaire, le commode & le superflu, voilà les *objets* du *commerce*; son *but* est d'établir l'abondance de ces trois choses; son *effet* est de procurer à ceux qu'il occupe, de quoi satisfaire leurs besoins ou leurs goûts.

Si l'on considère le *commerce* par rapport à un corps politique, il consiste dans la circulation intérieure des denrées du pays, l'exportation du superflu, & l'importation des denrées étrangères, soit pour les consommer, soit pour les réexporter. Lorsqu'il est considéré comme l'occupation particulière d'un citoyen, ses opérations consistent dans l'achat, la vente, ou l'échange des marchandises, en vue d'y faire du profit.

D'après l'idée que nous venons de donner du *commerce*, il est constant qu'il a dû exister dès que la terre a eu des habitans. Dans ces premiers tems, les échanges se firent en nature; tous les hommes étaient égaux,

& chacun , par son travail , se procurait l'équivalent des secours qu'il attendait d'autrui. Les échanges durent se multiplier avec la population ; l'abondance ou la rareté de certaines productions en augmenta ou en diminua l'équivalent , l'échange en nature devint embarrassant. Lorsque la formation des sociétés eut distingué les propriétés , l'inconvénient s'accrut avec le *commercé* ; mais son usage fut borné , tant que les hommes se contenterent de ce qui était simple. Bientôt les hommes sujets à l'injustice , eurent besoin de législateurs & de juges ; la confiance les établit , le respect les distingua , la crainte les sépara de leurs semblables , l'appareil & la pompe furent l'appanage de ces hommes puissans , les choses rares furent destinées à leur usage , le luxe fut connu , & il devint l'objet de l'ambition des inférieurs. La cupidité anima l'industrie ; pour se procurer quelques superfluités , on en imagina de nouvelles , on parcourut la terre pour en découvrir.

Alors les échanges en nature devinrent réellement impossibles ; on convint de donner aux marchandises une mesure commune. L'or , l'argent & le cuivre furent choisis pour les représenter : il y eut ainsi deux sortes de richesses ; les richesses natu-

relles, c'est-à-dire, les productions de l'agriculture & de l'industrie, les richesses de convention, ou les métaux. Ce changement peut être regardé comme une seconde époque du *commerce*.

L'Asie qui avait été le berceau du genre humain, fut aussi le premier théâtre du *commerce*. Les vastes conquêtes des Assyriens, le luxe de leurs rois, annoncent une grande perfection dans les arts, & par conséquent un grand commerce; mais il paraît qu'il était borné à l'intérieur de ces états. Les Phéniciens osèrent les premiers franchir la barrière que les mers opposaient à leur cupidité, & s'approprièrent les denrées de tous les peuples. Les richesses de l'orient, de l'Afrique & de l'Europe se rassemblaient à Tyr & à Sidon, d'où leurs vaisseaux répandaient dans chaque contrée du monde le superflu des autres. Ce commerce dans lequel les Phéniciens fournissaient très-peu de productions de leur propre cru, peut être appelé *commerce d'économie*: ç'a été celui de presque tous les anciens navigateurs.

Les Phéniciens, par le moyen des ports sur la mer Rouge, s'ouvrirent le commerce des côtes orientales de l'Afrique, abondantes en or, & celui de l'Arabie renommée par ses parfums. Par la navigation dans la

Méditerranée, ils établirent des colonies dans la Grèce, sur les côtes de l'Afrique, en Espagne, où ils découvrirent une source intarissable de richesses, par les mines d'or & d'argent de l'Andalousie. Pénétrant dans l'Océan, le long des côtes, ils allèrent chercher l'étain dans les isles Cassitérides, aujourd'hui la Grande-Bretagne.

Tyr, enorgueillie de sa longue prospérité, osa se liguer contre ses maîtres. Réduits à abandonner leurs murailles, les Tyriens fondèrent, dans une isle à une demi-lieue de la côte, une nouvelle ville, à laquelle l'activité du commerce donna bientôt plus de réputation que l'ancienne n'en avait eue. Carthage, colonie de Tyriens, suivit à-peu-près le même plan; mais pour accroître son commerce, elle devint conquérante, & elle accéléra sa ruine.

La Grèce, devenue puissante, poussa sa marine à un point, qui la rendit redoutable aux maîtres de l'Asie; mais elle ne songea point à étendre son commerce. Corinthe, par sa situation, fut l'entrepôt des marchandises de l'Asie & de l'Italie; mais ses marchands ne tentèrent aucune navigation éloignée. Les habitans de Phocée, fondèrent Marseille, sur les côtes des Gaules, ils réussirent dans le commerce, jusqu'à

donner de l'alarme à Carthage, dont ils repoussèrent vigoureusement les attaques.

Alexandre parut, & les suites de sa conquête forment une troisième époque du *commerce*. Il détruisit la superbe Tyr, & la navigation de la Syrie fut anéantie avec elle. L'Égypte, après sa conquête, communiqua davantage avec les autres peuples : la découverte des Indes, & de la mer qui est au midi de ce pays, ouvrit une nouvelle branche de *commerce*, dont Alexandrie, bâtie à l'entrée de l'Égypte, devint la clé, en même tems qu'elle fut le centre du commerce de l'occident.

Pendant ces révolutions, Rome jettait les fondemens d'une domination encore plus vaste. Le *commerce* de Carthage fut enseveli sous ses ruines. Bientôt l'Espagne, la Grèce, l'Asie & l'Égypte à son tour furent des provinces Romaines. Mais la maîtresse de l'univers dédaigna de s'enrichir par le *commerce*. Le siège de l'empire transféré à Byzance n'apporta aucun changement au *commerce* de Rome ; mais la situation de cette ville y en établit un considérable ; il se soutint sous les empereurs Grecs, il trouva même grace devant la police destructive des Turcs.

La chute de l'empire d'occident forme

une quatrième époque pour le *commerce*. Il s'anéantit comme les autres arts sous le joug de la barbarie. L'Italie seule conserva une marine, & fit seule le commerce de l'Europe. Venise, Genes, Florence, Pise se disputèrent l'empire de la mer & la supériorité dans les manufactures; l'occident était tributaire des marchands Italiens; mais ils perdirent une partie de leur *commerce* pour n'avoir pas eu le courage de l'augmenter. Ils avaient coutume de faire leurs voyages en une année; à mesure que leur navigation s'étendit dans le nord, il leur fut impossible de revenir aussi souvent dans leurs ports: ils firent de la Flandre l'entrepôt de leurs marchandises. Les foires de Flandre furent le magasin général du Nord, de l'Allemagne, de l'Angleterre, & de la France. Les Flamands entreprirent des fabriques de draps & de toiles, & les franchises accordées à ces peuples encouragèrent leurs manufactures au point qu'elles donnèrent l'exclusion à toutes les autres dans l'occident. Les Italiens se consolèrent de cette perte, par la récolte des soies, qu'ils entreprirent avec succès en 1130; mais la Flandre devint le centre des échanges de l'Europe.

- En 1164, la ville de Bremen s'associa avec

quelques autres, pour se soutenir mutuellement dans le *commerce* qu'elles faisaient en Livonie. Les succès de cette association y attirèrent d'autres villes, depuis Nerva jusqu'au Rhin, jusques dans les autres royaumes. La *Hanse* Teu-tonique fit alors presque tout le commerce extérieur de l'Europe. Celui de l'intérieur, dans la plupart des états, avait été jusqu'alors entre les mains des Juifs, qui inventèrent les lettres de change en 1181. Cette nouvelle représentation de la mesure commune des marchandises en facilita les échanges; depuis, elle forma une nouvelle branche de *commerce*.

Les comtes de Flandre, en 1301, effarouchèrent l'industrie par la révocation des franchises. Les ducs de Brabant l'attirèrent & la perdirent bientôt après, par la même imprudence dont leurs prédécesseurs avaient profité. En 1404, après la sédition de Louvain, les ouvriers se répandirent en Hollande & en Angleterre. Telle fut l'origine des célèbres manufactures de la Grande-Bretagne.

Pendant le cours de ce siècle, Amsterdam & Anvers s'élevèrent par le *commerce*. Les Portugais, à l'aide de la boussole, firent des établissemens sur la côte orientale de l'Afrique. La France vit s'établir à Tours

une manufacture de foyeries, Bruges continuait à effacer toutes les autres villes commerçantes de l'occident de l'Europe; sa révolte contre son Prince en 1487, en fut le terme; & sa ruine fut le sceau de la grandeur d'Anvers & d'Amsterdam.

La fin de ce siècle vit éclore deux événemens qui changerent la face du commerce, & fixerent la cinquieme époque. Bartholémi Diaz, Portugais, s'ouvrit la route des grandes Indes par le cap de Bonne Espérance. Vasco de Gama parcourut en conquérant les presqu'isles en de-cà & au-déla du Gange; Lisbonne fut le magasin exclusif des épices & des riches productions de ces contrées, qu'elle distribuait dans Anvers. L'Égypte ne fut pas en état de soutenir leur concurrence, & la diminution de son commerce entraîna la chute de celui des Italiens. En 1492, Christophe Colomb, Génois, découvrit l'Amérique pour le roi de Castille. En 1501, le naufrage d'Alvarès Cabra, sur les côtes du Brésil, valut aux Portugais la possession de ce vaste pays & de ses mines. Ces deux nations négligerent l'agriculture & les arts, pour moissonner l'or & l'argent dans ces nouvelles contrées; elles ont appris depuis que ce qui est la mesure des denrées appartient nécessairement à celui qui les vend.

En 1504, les Français découvrirent le grand banc de Terre-Neuve, & pendant le cours de ce siècle, ils prirent possession de plusieurs pays. La liberté de conscience & les franchises dont jouissaient les Pays-Bas, & sur-tout la ville d'Anvers, y avaient attiré un commerce immense; Philippe II le troubla par l'établissement de nouveaux impôts & de l'inquisition. La révolte fut générale, sept provinces réunies s'érigèrent en république en 1579. La nécessité força les Hollandais resserrés dans un territoire stérile, à chercher de nouvelles ressources; deux événemens nouveaux concoururent à élever leur commerce, la prise d'Anvers' par les Espagnols, & l'abaissement de la Hanse Teutonique, dont les Hollandais partagèrent les manufactures & le commerce.

L'interdiction des ports d'Espagne & du Portugal aux sujets des Provinces-Unies, les engagea à aller chercher en Asie & en Afrique ces marchandises qu'on refusait de leur vendre en Europe. D'abord ils attaquèrent leurs rivaux par la ruse, bientôt ils furent en état d'agir à force ouverte. Leur premier effort les rendit maîtres d'Amboine & des autres isles Moluques, en 1605. En 1621, les conquêtes de la Hollande commencèrent avec la guerre. Une nouvelle société de né-

gocians, sous le nom de *compagnie des Indes occidentales*, s'empara d'une partie du Bresil, de Curaçao, de S. Eustache, & fit des prises immenses sur le commerce des Espagnols & des Portugais. La treve que ces derniers conclurent avec leurs rivaux, après avoir secoué le joug de l'Espagne, leur coûta le reste de l'isle de Ceylan, où croit la canelle. Plus heureux en Afrique, ils y reprirent une partie de leurs établissemens. Dans l'Amerique, leur succès fut complet; les Hollandais furent entièrement chassés du Bresil.

Ceux-ci plus occupés du *commerce des Indes*, formerent un établissement au cap de Bonne Espérance, qui en est la clé. Cependant, l'Angleterre s'était enrichie par ses manufactures de laines, qui porterent sa marine à un point qui la rendit l'arbitre de l'Europe. Dès l'an 1599, la reine Elisabeth avait formé une compagnie pour le *commerce des Indes orientales*; elle établit divers comptoirs, que l'Etat prit soin de faire respecter par ses escadres. Ce ne fut que vers le milieu du dix-septième siècle, qu'elle fit de grands établissemens dans l'Amerique. Cherchant de nouveaux débouchés pour leur industrie, travaillant à établir la peche & la navigation, ils enleverent

aux Français, fans beaucoup de résistance; des terres dont ils ne fesaient point d'usage.

En France, le cardinal de Richelieu porta ses vues du côté des colonies & du commerce. En 1626, il se forma une compagnie pour l'établissement de S. Christophe & des autres Antilles; en 1628, une autre compagnie fut chargée de l'établissement de la Nouvelle France, depuis les confins de la Floride jusqu'au pôle arctique. C'est à ces faibles commencemens que la France doit le salut de son *commerce*; mais ce ne fut proprement qu'en 1664 qu'il lui donna de l'influence dans les affaires de l'Europe. Alors commença la sixieme époque générale.

Louis XIV communiqua à tout ce qui l'entourait un caractère de grandeur. Il donna sa confiance à Colbert, & tout lui réussit. Depuis, chaque état de l'Europe a eu des intérêts de commerce, & a cherché à les agrandir, tandis que la France, l'Angleterre & la Hollande se disputent le *commerce* général. La France semble plus particulièrement s'occuper du commerce de *terre*. L'Angleterre quoique très-riche, ne néglige aucun moyen de fournir aux besoins des autres nations, & de diminuer les siens. La Hollande supplée par la vente exclusive des épiceries, à la médiocrité de ses autres productions naturelles.

Telle est l'histoire du *commerce*, comme Pont tracé les premiers auteurs de l'Encyclopédie. Ils en ont tiré ces conséquences, dont tout lecteur judicieux sentira la vérité & l'importance. 1°. L'industrie a suppléé chez différens peuples au défaut des productions de la terre ; sans elle, aucun peuple n'a possédé abondamment les richesses de convention. 2°. Un peuple perd insensiblement son *commerce*, s'il ne fait pas tout ce qu'il pourrait entreprendre. 3°. Une grande population est toujours inséparable d'un grand *commerce*. 4°. L'union de l'industrie & de l'agriculture est telle, que si l'une l'emporte sur l'autre, elle se détruit elle-même.

A ces observations générales, les Auteurs de la nouvelle Encyclopédie, en ajoutent d'autres, que nous allons parcourir rapidement. Le *commerce* en général n'est qu'un échange pour parvenir à une consommation. Il n'y a dans chaque opération du *commerce*, que deux hommes & deux valeurs ; deux hommes, dont l'un vend & l'autre consomme : deux valeurs, dont une part du premier vendeur, pour arriver au consommateur ; & l'autre part à son tour de celui-ci, pour dédommager celui-là. Si cet échange pouvait se faire immédiatement, il n'en ferait que plus avantageux aux deux parties. C'est se

tromper lourdement , que de confondre le *commerce* même , avec les opérations intermédiaires qui servent à rapprocher les deux parties. Par la répétition des ventes , la chose vendue ne gagne ni en volume ni en quantité.

Mais , dira-t-on , la marchandise augmente en valeur , & cette augmentation accroît les richesses de l'État. Si cette maxime est vraie , imaginons des réglemens de Police qui renchérissent les marchandises pour les consommateurs ; on pourra doubler ainsi les richesses de l'Etat. Une conséquence aussi absurde annonce des principes absurdes. On accordera peut-être , que le voiturier , le commissionnaire , le simple revendeur , n'augmentent point la masse des richesses nationales , (si ce n'est peut-être dans les lieux de passage , où il se fait un commerce de transit.) Mais il n'en est pas ainsi , dira-t-on , des manufacturiers & des artistes ; ceux-là multiplient réellement les richesses d'un État. Pour résoudre cette question , commençons par poser quelques principes. Il ne s'agit point ici de la vente des biens fonds ; par conséquent nous sommes fondés à dire que nous ne connaissons que deux espèces de choses commercables , les productions en nature & les ouvrages de l'art. Mais dans l'un & l'autre cas , personne ne peut vendre qu'il
nachte

n'achete aussi dans la même proportion. L'artiste veut la main d'œuvre, & du prix de son travail, il paye ce qu'il consomme : le cultivateur vend ses denrées, & du produit, il paye le Souverain, le propriétaire foncier, & il achete ce qui est nécessaire à son entretien. De même, si les ventes que nous faisons entre nous se soldent en argent, je ne puis acheter de vous qu'autant que vous achetez de moi. Si après m'avoir vendu pour 100 francs, vous ne voulez m'acheter que pour 50, comment ferai-je pour vous payer ? Prolongez tant qu'il vous plaira la chaîne des vendeurs & des acheteurs en argent, il faudra que chaque achat soit payé par le produit d'une vente. Dès que l'argent est l'unique moyen d'acheter, il est d'une nécessité absolue qu'il ne fasse que circuler. Je consens que la balance n'est pas toujours exacte dans les ventes & les achats que fait chaque particulier ; mais si l'un s'enrichit, l'autre se ruine, & l'équilibre se rétablit dans la masse générale. On ne conteste pas que la consommation est la mesure de la reproduction ; c'est avouer en d'autres termes, que chacun doit vendre en proportion de ce qu'il achete, & acheter à proportion de ce qu'il vend.

Quest-ce donc que vendre ? c'est échanger.

Quest-ce que l'argent considéré comme monnoie? C'est une marchandise à laquelle on a donné la faculté représentative d'une valeur égale en toute autre espece de marchandises. Pourfui-vons pour un moment l'usage des especes, à supposer les échanges faits en nature : n'est-il pas évident que si vous me procurez votre marchandise, il faut que j'en aye une d'une valeur égale à vous donner, & qu'en cela, je sois vendeur pour être acheteur? Mais vous avez la chose qui me convient, & je n'ai pas celle qui vous ferait nécessaire; rappellons l'argent, & employons-le entre nous comme un gage intermédiaire. Comme je ne recueille point l'argent, il faut que je m'en procure par un autre échange : il résulte de là deux échanges au lieu d'un ; mais l'opération est toujours la même. On peut acheter avec de l'argent, sans avoir une chose usuelle à vendre ; mais pour avoir cet argent, il faut avoir vendu.

Comment a-t-on donc soutenu qu'on pouvait toujours vendre en argent à quelqu'un qui ne vendrait rien? Comment a-t-on pu établir comme un principe incontestable, qu'il importe à une nation de faire un grand commerce d'*exportation*, de vendre beaucoup en argent & d'acheter peu, se per-

suadant que ; par ce moyen , le *commerce* l'enrichirait. On n'a pas compris qu'en vendant , celui qui reçoit l'argent contre des marchandises usuelles , est moins avancé que s'il avoit reçu immédiatement les choses , dont , avec ce même argent , il compte se procurer la jouissance.

Il en est de la nation comme des particuliers ; elle ne peut vendre qu'autant qu'elle achete : elle ne peut acheter qu'autant qu'elle vend. Comment une nation pourra-t-elle gagner , si les autres ne perdent rien ; ou comment celles-ci pourront-elles toujours perdre ? Cependant toutes les nations commerçantes croient s'enrichir , & chose étonnante , s'enrichir en gagnant sur les autres ! Mais à quel égard est-il vrai de dire que le *commerce* enrichit une nation ? C'est lorsqu'il lui fournit des consommateurs qu'elle ne trouve pas chez elle. Ce n'est point en la mettant dans le cas de gagner sur les autres peuples , mais en procurant le débit de toutes les productions nationales au meilleur prix possible ; il fait passer dans les mains des cultivateurs , tout le produit sur lequel ils ont dû compter ; il ramène à la classe productive les richesses consacrées à la reproduction ; & par là cette classe se trouve avoir plus de moyens pour

améliorer les cultures, & plus d'intérêt de s'occuper de ces améliorations. Disposez le *commerce* de maniere qu'il enleve aux cultivateurs une partie du prix auquel ils devroient vendre leurs productions, tout change de face; le cultivateur appauvri, diminue les revenus du Souverain & des propriétaires fonciers, la nation s'appauvrit; & si ce désordre continuait, il suffirait pour la ruiner, l'anéantir.

Concluons que l'utilité du *commerce* résulte moins du *commerce* en lui-même, que de la maniere dont il se fait. Concluons encore que le *commerce extérieur* n'est qu'un pis-aller, qui suppose qu'une nation manque au dedans, d'un nombre suffisant de consommateurs. Ne m'alléguez pas qu'elle peut être reduite à cette nécessité par le climat dans lequel elle est placée: c'est un malheur; & ce malheur ne prouve rien, si ce n'est que, par-tout, l'ordre physique est celui sur lequel il faut calquer celui de la société. Règle générale: plus on est contrarié par le physique, & plus la liberté devient importante à la prospérité d'une nation.

Le *commerce extérieur* enrichit ou appauvrit une nation, selon qu'il se fait avec plus ou moins d'habileté & d'avantage. On

convient de ce principe ; mais on s'en écarte quand il s'agit de déterminer l'intérêt du *commerce*. On confond l'intérêt de la nation relativement au *commerce*, avec l'intérêt des commerçans qui le font ; on ne juge de l'utilité du *commerce*, que par les fortunes des négocians , sans examiner aux dépens de qui ces richesses sont acquises ; on parle avec emphase de quelques peuples *enrichis* par le *commerce*, & on les présente à toutes les nations comme un modèle à suivre. Mais les intérêts des nations agricoles, sont-ils les mêmes que ceux des peuples commerçans, qui ne trouvent point chez eux les productions qu'ils trafiquent ?

En prenant le terme de *commerce* dans le sens le plus étendu, il n'en est que de deux fortes ; celui des matieres premières & celui des travaux de l'industrie. L'un & l'autre se prêtent des secours mutuels ; mais le second ne peut exister sans le premier, au lieu que le premier peut exister sans le second. Qu'on ne perde jamais de vue ces rapports essentiels, & l'on ne proposera point d'augmenter la masse des travaux de l'industrie, de maniere à diminuer les progrès de l'agriculture & l'abondance des matieres premières.

Le *commerce* n'est que l'échange d'une

valeur pour une valeur égale. Il ne peut se faire qu'entre les propriétaires de ces valeurs. Les consommateurs qui font les *causes* du commerce, qui fournissent les *matières* du commerce, & dont l'*utilité* réciproque est la fin du commerce, font seuls véritablement le commerce. Les autres agens font des instrumens, dont chaque consommateur se sert au besoin, pour conclure les échanges qu'il se propose.

Au premier coup d'œil, les intérêts de deux hommes qui commercent, semblent être en opposition ; mais l'ordre naturel & immuable des choses rapproche & concilie leurs intérêts : l'équilibre entre la somme des choses à vendre & les facultés des consommateurs ne peut être dérangé qu'accidentellement. La concurrence assigne à chaque espèce de marchandise, le plus haut prix auquel on peut se disposer à vendre, & le plus bas, auquel on peut espérer d'acheter. C'est donc en vain qu'on tenterait de faire monter une production au plus haut prix possible, sans procurer le même avantage aux autres productions, dont les valeurs doivent opérer la consommation.

C'est ainsi que le rédacteur de cet article envisage le commerce du côté politique ; *L'Ordre naturel des sociétés politiques*, &

l'essai sur le commerce, par MELON, lui ont servi de guides ; suivons - le encore dans quelques détails relatifs au droit des gens. Toutes les nations sont obligées par leurs besoins naturels , de cultiver entr'elles un *commerce* reciproque. Chacune doit protéger ce *commerce*, la liberté le favorise plus que toute autre chose, il est donc essentiel de la maintenir , autant qu'il est possible ; il n'est pas utile de la restreindre sans nécessité. Les privilèges exclusifs , les droits sont donc nuisibles , à moins qu'ils ne soient accordés sur des raisons très-importantes, prises du bien public.

Toute nation est en droit de faire le *commerce* avec celles qui voudront bien s'y prêter ; quiconque entreprend de la troubler dans l'exercice de son droit, lui fait une injure. D'un autre côté, une nation doit éviter tout *commerce* qui lui est défavantageux ; elle est en droit de se régler à cet égard sur ce qui lui est utile ou salutaire : elle peut faire sur cette matière tels traités qu'elle jugera à propos , sans qu'aucune autre puisse s'en offenser , pourvu que ces traités ne portent point atteinte aux droits parfaits d'autrui. Il est libre à chacun de renoncer à son droit ; par conséquent une nation peut restreindre son *commerce* en

faveur d'une autre; s'engager à ne point trafiquer d'une espece de marchandises, à ne faire aucun commerce avec certains pays, &c.

Les nations font du *commerce* une source de richesses. L'on a vu qu'une nation possede seule certaines denrées, une autre peut légitimement se procurer, par un traité, l'avantage de les acheter seule, pour les revendre à ceux qui en auront besoin. Le monopole de cette nation n'est point contraire au droit des gens, pourvu qu'elle n'en abuse point pour faire un gain immodéré. C'est ainsi que les Hollandais se sont rendus maîtres du *commerce* de la canelle, par un traité avec le roi de Ceylan: les autres nations ne pourront pas s'en plaindre, tant qu'ils se contenteront d'un profit raisonnable. Mais s'il était question des denrées de premiere nécessité, le monopole est absolument illicite; les autres nations devraient se réunir pour mettre à la raison un injuste oppresseur.

Un traité de *commerce* est indépendant de toute alliance d'amitié: regarderait-on comme une idée singuliere, celle de laisser subsister un pareil traité, même pendant la guerre. Le droit de la guerre permet de faire à l'ennemi le plus de mal qu'il

est possible , mais si le préjudice que nous lui portons est égal à celui que nous en souffrons nous-mêmes , il est plus naturel de nous en abstenir. Il y a cependant des cas où cette tolérance de commerce ne ferait pas proposable , lorsque le commerce réciproque est beaucoup plus avantageux pour l'une des deux puissances , ou si l'un des deux états est dans une telle dépendance de l'autre , que l'interdiction du commerce le force à demander la paix.

Entre toutes les branches de commerce , celle qui se rapporte aux denrées de première nécessité , mérite sans doute d'être examinée avec plus de soin. Un homme judicieux & profond a donné à la suite de l'article que nous venons de parcourir , des réflexions très-bien faites *sur la liberté du commerce des grains*. Cette matière , qui avait été traitée en détail par rapport à la France , & à d'autres peuples , n'avait pas encore été approfondie relativement à la Suisse. Elle mérite une place dans notre Journal , & pour la traiter avec quelque étendue , nous la renvoyons à l'ordinaire suivant.



II. ANLEITUNG, &c. c. à d. *Directions pour la culture des terres , fondées sur l'expérience.* Bâle , chez J. J. Flick. 1772. brochure de 80 pages 8vo.

L'AUTEUR de ce petit traité se propose d'être utile à sa patrie ; il a donc des droits sur notre reconnaissance , quand même il réussirait moins bien à atteindre son but. On voit dans cette production un homme instruit par des expériences bien faites , sans prévention pour les anciennes pratiques de l'agriculture , comme sans partialité pour ces nouveautés qui séduisent quelquefois les esprits légers. Essayez les nouvelles découvertes , dit-il , mais toujours en petit. On fait avec quel art plusieurs docteurs en économie , nous présentent toutes ces nouveautés ; ils tracent de nouvelles charrues , de nouveaux semoirs , & une foule d'instrumens jusqu'ici inconnus ; ils créent pour ainsi dire un nouveau sol : d'un trait de plume , ils transportent 2 ou 3000 chars de terre grasse sur un terrain léger ; en un instant ils jettent autant de gravier sur des terres trop fortes : ils mêlent les terres comme on mêle un jeu de cartes , & le plus fâcheux , c'est qu'ils ont séduit des praticiens très-éclairés. D'autres se sont fatigués à nous démontrer que notre agriculture est fort inférieure à celle des Anglais. Je ne prétends point leur contester cette vérité ; mais j'en trouve la principale cause dans leurs propres ouvrages. Il ne disent pas que les vents qui agitent les

mers environnantes , portent dans les isles une plus grande abondance de particules salines , qui fertilisent les terrains les plus ingrats. Ils ne font aucune mention de plusieurs avantages dont les Anglais jouissent, & que nous n'avons pas. Cependant, malgré tous les obstacles qui nous environnent, il faut rendre cette justice à la plus grande partie de notre peuple, il est actif & laborieux; il n'y a que la culture des grains qui ait souffert parmi nous: Le Souverain prévoyait, depuis plusieurs années, le défaut dont nous avons si vivement senti les effets l'année dernière. On avait cru pouvoir remédier à cet inconvénient en multipliant les prairies, mais on s'y est pris avec trop de zèle. Il fallait sans doute accorder les droits de cloture, mais non pas sans distinction. Les payfans ont pu abuser des dispositions favorables du Souverain; d'ailleurs le terroir n'est pas par-tout de même qualité. Après ces réflexions modestes & judicieuses, l'auteur parcourt les diverses branches de l'agriculture, & il donne sur chaque objet des ouvertures intéressantes. On voit par-tout le patriote zélé, l'homme instruit, & le cultivateur expérimenté.



III. *Plan général du Séminaire de Bern.*
1772. *brochure de 32 pag.*

Il y a plus de deux ans que des personnes éclairées s'occupent avec soin de l'objet le plus important, de l'éducation de la jeunesse. Les établissemens formés dès long-tems pour l'instruction publique, ne réussissent plus comme autrefois; peut-être parce qu'ils ne sont plus assortis à nos mœurs & à notre façon de penser: l'éducation particulière est impossible à la plupart des parens. A Berne comme ailleurs, on prenait le parti de mettre les jeunes gens en pension dans l'étranger, ou dans quelques villes du pays de Vaud. Rien n'était plus facile que de trouver des personnes disposées à se charger de ce travail; mais rien n'était plus difficile que de faire un choix dont on n'eut point sujet de se repentir. En effet, combien de mercénaires qui se prévalant d'une confiance aveugle, font perdre aux jeunes gens qu'on leur confie, le tems le plus précieux: combien laissent germer le vice dans ces ames tendres où ils avaient promis de faire croître la vertu? On a senti ces inconvéniens, & on a cherché à les éviter en réunissant les avantages de l'éducation publique à ceux de l'éducation domestique. On a cru que les enfans demeurant dans la maison paternelle, pourraient être réunis pendant la plus grande

partie du jour, sous l'inspection de quelques maîtres habiles, de qui ils recevraient toutes les instructions convenables à leur âge. Et pour ne pas abandonner ceux-ci à leur propre conduite, on a formé un comité composé de quelques personnes en place, qui aura une inspection assidue sur les maîtres & sur les disciples. On se propose de réunir ainsi 24 élèves de l'âge de 10 à 12 ans, à qui on enseignera successivement les langues; le latin, le français, & l'allemand; la Religion, la Géographie, l'Histoire ancienne & moderne, l'Histoire naturelle, la Logique, la Rhétorique, & les Mathématiques: on leur donnera aussi quelques maîtres d'exercices, pour le dessein, les armes & la danse. Le plan détaillé que l'on propose à tous ces égards nous paraît très-bien vu; & nous ne doutons pas que, sous les yeux des personnes éclairées & animées de l'amour du bien public, il ne soit exécuté avec succès. On fait que tout le succès dépend de ce dernier point: rien n'est plus aisé que de raisonner sur l'éducation, rien de plus difficile que de l'exécuter comme il faut. Quoique cet établissement soit formé en petit, il faut une discipline pour contenir 24 jeunes gens dans l'âge où l'on suppose ceux du séminaire;

ce pourrait bien être là le point difficile. On a souvent éprouvé, que les parens même les plus judicieux dans la théorie, se refusent aux arrangemens les plus raisonnables & les plus nécessaires sur ce sujet. Le choix des maîtres, & l'uniformité de la méthode est encore un article essentiel. Puisse les vues patriotiques des auteurs de ce projet, être couronnées du succès, & donner l'exemple dans tous les endroits de la Suisse où l'éducation publique est négligée, & l'éducation particulière impraticable!

IV. WILHELMI LEWIS, *materia medica*: c. à d. *Matiere médicale, ou description des médicamens simples*; par G. LEWIS, traduit par M. H. ZIEGLER. Zurich, chez Orell Gessner & comp. 1771.

L'ouvrage de M. LEWIS est connu, & n'a pas besoin de l'éloge que nous pourrions en faire. M. ZIEGLER en le traduisant en latin y a ajouté des observations qui font honneur à ses talens, & rendent l'ouvrage très-digne de l'attention de Messieurs de la Faculté.

V. *Pharmacopea Helvetica: Pars Prior, materia medica; posterior, composita: prefatus est ALBERTUS DE HALLER, Basle. Imhoff 1771.*

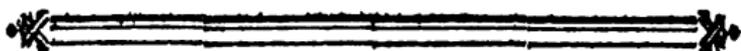
Nous avons annoncé en son tems se

projet de cet important ouvrage. Les auteurs ne s'y passionnent point pour les remèdes qu'ils proposent ; ils se contentent d'en indiquer les vertus les mieux constatées , pour le reste ils s'en remettent à l'expérience. M. DE HALLER , dans la préface, fait voir les avantages des médecins modernes sur les anciens , & ces avantages paraissent incontestables.



VI. M. HENRI STEINZI de Zurich , prépare des peaux qui résistent aux coups de sabre , quoique très-minces , on en a fait des chapeaux qui ont soutenu l'épreuve , & des cuirasses qui ont garanti des coups de balles celui qui en était revêtu. L'artiste se propose de faire avec ces mêmes peaux , des habillemens complets , & il mérite toutes fortes d'encouragemens.





 SECONDE PARTIE.

 NOUVELLES LITTÉRAIRES
 DE L'EUROPE.

F R A N C E.

OBSERVATIONS sur la physique, sur l'histoire naturelle & sur les arts, avec des planches en taille-douce, dédiées à Mgr. le comte d'Artois, par M. l'abbé Rozier, de l'académie royale des sciences, &c. Paris. le Geay. in-12°.

CE journal intéressant peut être regardé comme le dépôt des découvertes utiles. M. l'abbé Rozier a repris & perfectionné l'idée de M. Gauthier, continuée par M. Toussaint & abandonnée ensuite. Il a divisé son ouvrage en trois parties ; la physique , l'histoire naturelle & les arts. Au lieu de généraliser les objets qu'il présente , il les particularise , il les rapproche les uns des autres ,

autres, sans qu'ils se prêtent des lumières réciproques. Les volumes publics, jusqu'ici excitent la curiosité de tous les amateurs; il en a paru six, dont nous ne pouvons donner ici qu'une idée générale. Chaque partie est accompagnée de planches; les travaux de toutes les sociétés savantes, sont mis à contribution avec le goût le plus sûr & le plus éclairé: on proscriit tout ce qui ne porte pas un caractère d'utilité, de nouveauté. L'auteur traduit & donne en entier les pièces qui perdraient à être analysées, il se contente de présenter un extrait des autres; il ne s'attache qu'à faire connaître ce que ces derniers contiennent de neuf; il voit sur chaque point jusqu'où vont nos connaissances actuelles, & il montre ce que le livre dont il rend compte peut y ajouter. C'était la méthode de Bayle, qui a eu jusqu'ici peu d'imitateurs; sans doute parce qu'elle exige des connaissances vastes; qu'un seul homme réunit rarement.

Parmi les pièces entières que l'on trouve dans le premier volume, on distingue la dissertation de M. *Femer*, sur la diminution des eaux de la mer, & sur cette question intéressante qui en est la suite: si elle prend d'un côté ce qu'elle perd de l'autre? Il a rassemblé tous les faits, que divers au-

teurs ont rapporté à ce sujet , toutes les observations éparfées dans plusieurs ouvrages ; c'est le réfumé de tout ce qui a été dit fur cette matiere. Après avoir pefé avec foin les raifons & les faits pour ou contre la queftion propofée , le favant journalifte conclut que les preuves tirées des anciens monumens , quoique fondées fur les faits , ne portent pas le caractère de l'évidence. La mer a changé de place dans diverfes parties de notre globe ; mais nous devons avouer de bonne foi , que nous ignorons les caufes & les accidens qui ont donné lieu à ces variations. Attendons tout du tems. Les précautions que l'académie de Stockholm a prises pour conftater la hauteur du niveau de la mer , ferviront peut-être avant la fin du fiécle , à décider une queftion fi embrouillée. Il en eft des opinions différentes , comme de l'acier qui frappe le cailloü : c'est à fon choc que nous devons la lumiere qui nous éclaire.

Le fecond volume offre une lettre fur cette difertation de M. *Ferner*, où l'on difcute la même queftion , en y joignant des réflexions fur la caufe du flux & du reflux , & fur celle des vents , des courans d'airs & des mouffons. L'auteur propofe fes opinions comme des points d'observation , qui ,

suivis avec soin pendant long-tems, conduiraient enfin à savoir ce qu'il faut penser sur cette prétendue diminution des eaux de la mer. Voici le moyen qui lui paraît le plus sûr : Il serait nécessaire que MM. les académiciens de *Stockholm*, de *Londres*, de *Paris*, se réunissent aux membres des principales académies de l'Europe, pour engager leurs souverains à faire tailler sur les rocs baignés par la grande mer, dans les isles & continens des quatre parties du monde, des lignes perpendiculaires, sur lesquelles on désignerait par trois marques différentes, le flot ordinaire de la mer, le flot ordinaire de la marée, & enfin le flot ordinaire des deux marées des équinoxes. Ces lignes seraient surmontées par une inscription qui fixerait l'année, le jour, &c. Les personnes préposées par les souverains, enverraient chaque année à leur cour, les observations faites exactement, & de cinq en cinq ans, elles seraient communiquées aux différentes accadémies de l'Europe, &c.

Ajoutons, pour terminer cet extrait, un morceau intéressant sur les *insectes essentiellement nuisibles à la vigne*, tiré comme le précédent du second volume. On trouve assez communément sur la vigne deux espèces de *gribo ri*; le *gribouri* de la vigne, ou

coupe-bourgeon, le *crysomela niger*, *clystris rubris*, le *velours-vert*, *crysomela viridis nitida*. LINNÉ. Dans les différens vignobles de la Suisse, on appelle ces petits animaux *urbusa* & en patois *garibais*. Voici comment M. Geoffroi décrit cet insecte: “ La tête du
 „ gribouri de la vigne est noire, renfer-
 „ mée sous son corselet noir, luisant, &
 „ comme bossu, renflé dans son milieu;
 „ son ventre est large & carré; les étuits
 „ qui le recouvrent sont d’un rouge san-
 „ guin, & couverts de plusieurs petits poils,
 „ ainsi que le corselet, l’animal en dessous
 „ est noir, ses pattes sont allongées, &
 „ composées de quatre articles. „ Cet in-
 secte sort de terre aux premiers jours du
 printemps. S’il survient des jours froids &
 nébuleux, le dessous de l’écorce de la vigne
 lui sert d’asile; & si le mauvais tems con-
 tinue, il rentre en terre jusqu’à ce que la
 chaleur l’invite à en sortir de nouveau. Son
 accouplement se fait au mois de Mai, &
 dure plusieurs heures. On ignore l’époque
 de la ponte, de même que l’endroit où sont
 déposés les œufs. On prie les cultivateurs
 d’observer si leurs *larves* ne seraient
 pas un petit ver grisâtre, qu’on trouve vers
 la fin de Juin, sur les sarmens & sur les
 feuilles de la vigne; on le reconnaîtra aux

caractères suivans. Il a huit ou dix lignes de longueur, une ligne à une ligne & demie d'épaisseur, la tête brune & plus grosse que le corps, formé par dix anneaux, ayant trois pattes armées d'un petit crochet, correspondantes de chaque côté, aux trois premiers anneaux.

Le *gribouri* se nourrit des premiers bourgeons de la vigne; il les ronge à mesure qu'ils poussent. Quand le sep a poussé ses fermens, ses feuilles & son fruit, l'insecte continue à dévorer les feuilles les plus tendres, & quelquefois l'extrémité de la *fleche* & de la *vigne*, il est connu dans certaines provinces de France, sous le nom de *coupe-bourgeons*, & dans l'idiôme des paysans, sous celui de *pique-brots*.

Le *velours-vert* est une espèce différente du *coupe-bourgeon*, " par la couleur de son
 „ corps, d'un beau verd luisant & soyeux;
 „ son corps est plus allongé, son corselet un
 „ peu bombé, & couvert de petits points
 „ séparés les uns des autres, ce qui rend
 „ l'animal moins lisse. Ces deux espèces de
gribouri ne s'enterrent qu'à la fin de l'automne, pour reparaitre le printems suivant.

La *teigne*, ou *phalene de la vigne*, est encore un insecte nuisible. Nous appellerons sa larve *ver-coquin*, comme les paysans de

nos vignobles Suisses l'appellent *ver-coï*. Devenu papillon, on voit par la forme des antennes que c'est une phalene, & par l'arrangement de la chrysalide, que c'est une *phalena tortrix*. LINNÉ l'appelle *phalena forskaleana*.

Le *ver-coquin* vu l'au microscope, a la tête noire & moins grosse que le corps; la partie intérieure est blanche, & on y distingue deux petits yeux noirs. Sa bouche est armée de deux crochets en ciseaux, dont le mouvement sémicirculaire est fréquent & rapide. Son corps d'une couleur rousse est composé de dix anneaux. Le dernier est noir & terminé par une pointe très-déliée. Cet insecte a huit pattes de chaque côté; les trois premières, plus fortes, sont placées sous les trois premiers anneaux, les quatre suivantes sous les anneaux du milieu du corps; enfin la huitième tient au dernier anneau.

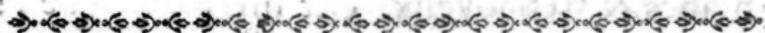
La phalene qui en sort est pourvue de quatre ailes, les deux supérieures plus grandes que les inférieures, les ailes supérieures sont grises, marquées de taches plus foncées, dont les extrémités, de même que les bords de l'aile, sont colorés d'un jaune d'ochre, le corps de ce papillon est jaune & velu, les antennes sont filiformes.

Nous n'avons jamais trouvé la larve de cet insecte avant la floraison. Cette larve choisit pour sa retraite quelque partie de la grappe ; & son premier soin est d'intercepter dans cet endroit la circulation de la sève. Le *ver-coquin* ronge , pour cet effet , l'écorce de la grappe ; alors la partie endommagée se dessèche , & le *ver-coquin* étend promptement plusieurs petits fils très-blancs & très-foyeux. Cet insecte sort de sa cellule dès que le soleil est couché , ou dans le jour , quand le tems est obscurci par des nuages ; mais il ne s'écarte jamais de la partie de la grappe qu'il a endommagé. Les fleurs forment sa nourriture ordinaire , quand elles sont nouées , il attaque les grains fleuris , dont il déchire la peau , & dont il dévore la pulpe.

Le *ver-coquin* demeure douze à quinze jours dans son état de larve , après quoi il devient chrysalide , revêtue d'une espèce de fourreau , dont la texture mince & légère est composée d'un bourse blanchâtre , mêlée sans ordre , avec les débris des fleurs & de l'écorce. Après douze ou quinze autres jours , l'insecte sort papillon , tel que nous l'avons décrit. Que devient ce papillon ? Quand & où dépose-t-il ses œufs ? Nous l'ignorons , & nous prions les amateurs

de suivre ces observations. Nous reprendrons le même sujet le mois prochain, & après avoir décrit quelques autres especes d'ennemis de la vigne, nous examinerons les moyens de détruire ces insectes.

Il paraît tous les mois un volume de l'ouvrage de M. l'Abbé Rozier, & nous ne doutons pas que le public ne s'empresse d'encourager un travail si bien fait & si utile.



II. *Causes célèbres & intéressantes, avec les jugemens qui les ont décidées; rédigées de nouveau par M. Richer, ancien avocat au parlement. Amsterdam, chez MM. Rey, & se trouve à Paris chez Desprez; tom. 1 & 2.*

On fait quel succès ont eu les *Causes célèbres de Gayot de Pitaval*, quoique cette compilation manque absolument de précision, de goût & de style. Elle est d'ailleurs si prolixé, que l'on desirait que quelqu'un voulut se charger de la rédiger. M. Richer a entrepris cet ouvrage, & les deux volumes qu'il donne, offrent un recueil qui pourra paraître neuf, par la méthode qu'il a adopté, & par les soins qu'il a pris de resserrer la narration & de présenter les moyens de la cause, de manière que le lecteur ne prévoit pas le jugement. M. R. n'admet point dans sa collection les événemens liés avec l'his-

toiré , tels que le procès de Marie Stuard , celui de Don Carlos , auxquels il substitue plusieurs causes absolument nouvelles. Telle est la ruse d'un lieutenant-général de Rouen , pour convaincre un assassin ; „ Un
 „ particulier de la ville de Luques en Italie ,
 „ avait fixé sa demeure en Angleterre , &
 „ y avait fait pendant plusieurs années , un
 „ commerce assez considérable ; content de
 „ sa fortune , il forme le dessein de retour-
 „ ner dans sa patrie ; il écrit à Luques
 „ qu'on lui prépare une maison , qu'il comptait occuper dans six mois , pour y finir
 „ ses jours. Peu de tems après il part d'Angleterre , accompagné d'un domestique
 „ français , & emporte ses papiers & ses effets. Il passe par Rouen où il fait quelque séjour , & prend la route de Paris.
 „ Etant sur une montagne près d'Argenteuil , il est surpris par un orage ; son
 „ valet saisit ce moment où il ne passe personne , pour l'assassiner & le voler , &
 „ jette son corps expirant dans les vignes.
 „ Un aveugle , conduit par son chien , passe par cet endroit , entend une voix plaintive , & demande ce que c'est : le valet
 „ répond que c'est un homme malade qui va à ses affaires. L'aveugle ne fait point
 „ d'autres perquisitions , & continue sa route.
 „ Le valet de son côté , se rend à Paris ,

„ chargé des papiers de son maître, & se
 „ fait payer des billets & lettres de change
 „ qu'il avait à recevoir dans cette ville. Ce-
 „ pendant les parens du Luquois, inquiets
 „ de ne point avoir de ses nouvelles, en-
 „ voyent un homme affidé à la découverte.
 „ L'émissaire se rend à Londres, où il ap-
 „ prend que celui qu'il cherche est allé à
 „ Rouen. On lui dit dans cette ville qu'il
 „ était parti pour Paris. Après bien des
 „ recherches inutiles, il rend sa plainte au
 „ Parlement de Normandie, qui donne
 „ commission au Lieutenant-Criminel de
 „ faire dans la ville les perquisitions né-
 „ cessaires, & à M. Bigot, avocat-général,
 „ d'en faire au dehors. Le lieutenant-
 „ criminel charge un de ses sergens de
 „ s'informer de tous ceux qui pouvaient
 „ être arrivés depuis peu dans Rouen. Ce
 „ sergent, au bout de quelques jours, lui
 „ donne le nom & la demeure d'un mar-
 „ chand nouvellement établi. Le magistrat,
 „ pour s'affurer de ce nouveau venu, & se
 „ donner un prétexte de le constituer pri-
 „ sonnier, fait supposer une obligation, par
 „ laquelle le marchand s'obligeait par corps,
 „ de payer une somme de deux cens écus
 „ dans un certain tems. Le délai expiré,
 „ on lui fait commandement de payer; il

„ répond que l'obligation est fautive , & on
„ le constitue prisonnier. Il ne put s'em-
„ pêcher de témoigner de l'inquiétude , &
„ demanda d'un ton allarmé , si cette
„ prétendue obligation était l'unique ob-
„ jet de son emprisonnement. Le lieute-
„ nant-criminel , informé de ce qui se pas-
„ fait , se fait amener le prisonnier , l'in-
„ terroge avec douceur & sans greffier. Il
„ lui avoue que l'obligation qui avait servi
„ à sa détention était supposée ; mais qu'il
„ savait que c'était lui qui avait assassiné
„ le marchand Luquois , & qu'il en avait
„ preuve. Qu'au surplus , comme ce mar-
„ chand était étranger , cette affaire pouvait
„ s'arranger moyennant de l'argent , s'il
„ avouait le fait. Le Lieutenant-Criminel
„ fait paraître sur le champ son greffier ,
„ somme le prisonnier de dire la vérité ,
„ & lui fait lever la main pour prêter ser-
„ ment. Celui-ci remis de son trouble ,
„ soutient que toute la procédure est plei-
„ ne de faussetés & de calomnies. Réinté-
„ gré dans sa prison , il se consulta avec d'au-
„ tres prisonniers , & sur leur avis , il in-
„ terjeta appel de son emprisonnement ,
„ prend à partie le lieutenant-criminel & le
„ sergent , & s'inscrivit en faux contre l'o-
„ bligation. Sur cet appel & sur cette prise

„ à partie, le lieutenant-criminel eut or-
„ dre de venir rendre raison de sa conduite
„ au Parlement. Il exposa le fait tel qu'il
„ s'était passé ; & la cour, après l'avoir
„ tancé, pour avoir mis en œuvre une ruse
„ aussi basse & aussi indigne d'un magistrat,
„ lui pardonna en considération de sa pro-
„ bité, qui était reconnue, & suspendit
„ la procédure. Cependant M. Bigot fit faire
„ des informations le long de la route qui
„ conduit de Rouen à Paris. Etant à Ar-
„ genteuil, le juge de ce bourg lui apprit
„ que depuis plusieurs mois, on avait trou-
„ vé dans les vignes, les restes d'un cada-
„ vre, dont il avait fait dresser procès-ver-
„ bal. M. Bigot s'en fit donner copie, &
„ pendant qu'on y travaillait, l'aveugle
„ vint dans l'hôtellerie demander l'aumône.
„ Ayant entendu parler de l'objet des re-
„ cherches de cet avocat-général, il ra-
„ conta ce qu'il avait entendu sur la mon-
„ tagne, & assura qu'il reconnaîtrait la
„ voix. Conduit à Rouen, on lui fait subir
„ l'interrogatoire ; on fait paraître le pri-
„ sonnier devant lui ; mais pour s'assurer
„ que la prévention n'aura aucune part
„ dans la déposition de l'aveugle, on ne
„ les fait point parler en présence l'un de
„ l'autre. On fit retirer celui-ci, après que

„ l'autre eut eu le tems de le considérer.
„ suffisamment. On demanda ensuite au
„ prisonnier s'il avait quelque reproche à
„ former contre l'aveugle. Il se plaint qu'on
„ ne procede contre lui que par artifice,
„ & répond qu'il est contraire a toutes les
„ regles de la justice, d'employer le témoi-
„ gnage d'un aveugle, pour le convaincre
„ d'un fait qui ne pouvait être constaté
„ que par des témoins qui déposassent *de*
„ *visu*. Cependant on fait parler devant
„ l'aveugle une vingtaine de personnes suc-
„ cessivement. Il n'en reconnaît aucune
„ pour être celle qu'il a entendue sur la
„ montagne d'Argenteuil. Enfin, on fait
„ parler le prisonnier, il le reconnaît; on
„ répète la même chose jusqu'à trois fois, &
„ l'aveugle persiste. Ce fut sur ces indices
„ que le prisonnier fut condamné à être
„ rompu, & fut exécuté. On peut dire que
„ ce jugement fut prononcé bien légére-
„ ment, & que la déposition ne devait
„ pas même être regardée comme un indice.
„ En effet, il ne disait pas qu'il y eut
„ d'homme tué, lorsqu'il parla à l'accusé
„ sur la montagne d'Argenteuil, & quand
„ il l'aurait dit, il ne s'ensuivait nullement
„ que celui dont il avait entendu la voix,
„ fut le meurtrier. Heureusement, pour les

„ juges , le condamné , avant d'expirer ,
 „ confessa publiquement qu'il était véritablement coupable de l'assassinat.

Le second tome de ces causes célèbres contient uniquement le procès de La Cadrière , contre le Jésuite Girard ; on trouve sur ce sujet une pièce importante ; ce sont les motifs des juges qui ont été d'avis de condamner le P. Girard au feu. Elle fut imprimée par les magistrats eux-mêmes , mais les exemplaires en étaient devenus rares , parce que les protecteurs du Jésuite avaient trouvé le moyen d'en soustraire le plus grand nombre.

Cette compilation mérite l'empressement du public ; mais on appercevra aisément que le style en est négligé , & peu correct.



A L L E M A G N E.

3. *Der Aerndte Krantz &c. La fête de la moisson , opéra comique , par M. WEISE , Leipsick , chez Dyck. 8vo.*

LA fable de cette pièce ne ressemble en rien à celle des moissonneurs. M. *Weise* a donné plusieurs productions dans ce genre , qui ont été accueillies favorablement. M. de Lindford était allé à Dresde pour quelques affaires , & depuis dix-huit mois il

n'avait point vu son épouse. Pendant cet intervalle , elle avait eu la petite-verole , & lui avait mandé qu'elle en était défigurée. Cette nouvelle dispose le mari à l'inconstance ; ils se rend à une maison de campagne, où il avait coutume de faire quelque séjour, & ne montre pas beaucoup d'empressement à rejoindre une épouse qui n'a plus de charmes capables de l'attacher. Il devient amoureux de Lisette, fille de son fermier Thomas , & feint de vouloir la marier à son valet de chambre. La mere est toute fiere de ce mariage ; mais le pere veut absolument qu'elle épouse Pierrot , jeune payfan , fait pour la rendre heureuse. Madame Lindford , instruite de ce qui se passe , se hâte de venir secretement au village , vers le tems de la moisson. Elle met Thomas dans la confidence , & passe pour une de ses parentes. Son mari lui trouve une grande ressemblance avec Madame Lindford ; mais persuadé qu'elle n'a plus ses anciens agrémens , il se contente d'admirer de bonne foi les jeux de la nature. Cependant , il quitte Lisette pour la prétendue paylanne , il emploie pour lui plaire , tous les artifices de la séduction , & lui propose enfin de venir vivre avec lui sur une autre terre Elle ne répond à cette proposition

que par une ariette qui touche M. de Lindford ; elle amène un éclaircissement ; son épouse lui présente une bague , qui a été le gage heureux de leur union. Lindford reconnaît sa femme , il l'embrasse avec toute son ancienne tendresse. Pierrot est marié avec Lisette , & l'on célèbre la fête de la moisson.

Les situations de cette petite pièce sont touchantes & variées. L'esprit & le sentiment l'embellissent à l'envie. La poésie convient au sujet ; elle est simple & naturelle. On ne peut reprocher à M. *Veise*, qu'un peu d'in vraisemblance. Comment accorder en effet , qu'une si courte absence ait fait perdre à Lindford l'idée de sa femme , au point de la méconnaître. A cela près , cet opéra-comique est charmant ; & ce qui est trop rare dans les pièces de ce genre , la décence y est parfaitement observée.



IV. *Gedichte von dem Verfasser, 3^e c. à d. Recueil de Rozier , par l'auteur des Recréations poétiques. Berlin , chez Decker. 8^o.*

Les pièces que renferment ce petit volume , ont de la facilité & de l'élégance ; la philosophie y parle par-tout avec autant
de

de justesse que de dignité. Nous donnerons ici la traduction d'une chanson des Francs-Maçons, qui a pour titre : *le bonheur du sage.*

„ Heureux celui dont le cœur vertueux
 „ & juste, vit dans le calme de l'innocence
 „ & de la paix, & qui, borné dans ses
 „ desirs, se contente du lot que la fortune
 „ lui a fait tomber en partage.

„ Ainsi vit le sage : ses jours coulent
 „ comme un ruisseau pendant le printems ;
 „ il fait jouir du présent, & jamais il n'en-
 „ visage l'avenir avec inquiétude.

„ Il voit avec un profond mépris, ces insen-
 „ sés qu'un sot orgueil égare ; il dédaigne
 „ les vaines railleries que fait leur troupe
 „ vulgaire sur la simplicité de ses mœurs.

„ L'éclat des grandeurs ne l'éblouit point :
 „ il ne voudrait pas les acquérir aux dé-
 „ pens de son repos : toujours satisfait de
 „ son sort, la noblesse de son ame le con-
 „ duit constamment dans la route du devoir.

„ Patriote zélé, il fait quel fardeau il
 „ doit porter pour le service de la patrie ;
 „ mais il est incapable de ramper pour ob-
 „ tenir des emplois, dont la possession est
 „ souvent le châtement de ceux qui les ob-
 „ tiennent.

„ Que la cupidité brigue des récompenses ;

„ il se croit assez décoré par son propre
 „ mérite, lors même que le peuple ne lui
 „ rend pas justice, il n'ambitionne point
 „ d'autres ornemens.

„ L'adversité ne saurait ébranler une ame
 „ qui n'a d'autre guide que la vertu. Vrai
 „ héros, il oppose un front serein à la vio-
 „ lence des tempêtes.

„ Si sa naissance ou les emplois lui donnent
 „ des richesses, il ignore l'art de les ac-
 „ croître par de honteuses ressources; il
 „ fuit le doux penchant de son cœur en
 „ les versant dans le sein de l'indigent.

„ La joie des festins, les plaisirs & l'a-
 „ mour le rendent charmant dans la so-
 „ ciété. Les seules larmes qui coulent de
 „ ses yeux, sont celles de la compassion ou
 „ de la tendresse; & pour pleurer ainsi, il
 „ faut être l'ami de l'humanité.

„ O mes frères! de quelle raison pure
 „ & vive la sagesse nous éclaire! Ramenons
 „ sur la terre les jours de l'âge d'or; éle-
 „ vons l'édifice du bonheur des humains.



*5. Abhandlung, &c. c. à d. Dissertation
 sur l'origine du langage, qui a remporté le
 prix adjugé en 1770, par l'Académie royale*

des sciences de Berlin, par M. HERDER; imprimé par ordre de l'Académie. Berlin. chez Voff. 1772. in - 8°.

IL n'y a que deux opinions sur l'origine du langage : quelques théologiens l'attribuent immédiatement à l'auteur de l'univers ; d'autres n'y voyent que l'ouvrage du temps & des développemens des facultés de l'homme. M. HERDER se range à cette seconde opinion, & combat la première avec beaucoup de force. Suivant lui, la formation des langues est purement animale, c'est-à-dire, qu'elle résulte de l'organisation combinée avec les facultés de l'ame, placée dans un corps ainsi organisé, & des circonstances où l'animal qui possède cette organisation & ces facultés, se trouve placé.

L'homme exprime d'abord comme les animaux, ses sentimens, ses besoins, ses passions, par des sons inarticulés, qui excitent dans les autres, des idées analogues aux siennes. Avec ce seul moyen, il peut instruire ses semblables des sensations qu'il éprouve, les y intéresser, les en rendre participans. On rit avec ceux qui rient, on pleure avec ceux qui pleurent. C'est le cas de deux instrumens à l'unisson : les pantomimes affectent ; Racine causait à ses auditeurs le

plus vif faiffement , lorsqu'il leur lifait des vers d'une tragédie grecque qu'ils n'entendaient pas.

Les langues artificielles ont déguifé le langage commun aux hommes & aux animaux; mais il en refte des débris très-reconnaiffables. Il reparait toutes les fois que la nature agiffant par elle-même, fe livre à de vives emotions & à des furprifes imprévues. Il y a plus, nous avons des rapports marqués avec les animaux & proportionnés à la refsemblance de leur nature avec la nôtre. Comme animaux terrestres, nous entendons mieux les quadrupedes que les oifeaux, les reptiles & les poiffons. Comme animaux fociables, nous avons des efpeces de converfations avec les animaux domestiques, tandis que les accens des bêtes fauvages, nous paraiffent étrangers & rudes. L'Arabe, qui ne fait prefque qu'un individu avec fon cheval, doit avoir naturellement plus d'idées communes avec lui & plus de moyens de les exprimer, que celui qui va pour la premiere fois au manege. C'eft ainfi qu'Hector haranguait fes chevaux. L'enfant des forêts, le chaffeur, demêle tous les accens du cerf, & le Lapon entend auffi bien le renne, que le renne entend le Lapon. Ainfi la langue primitive de l'homme,

se réfout & se perd dans la langue générale, commune à tous les animaux.

M. *Sufmilch*, Ecclésiastique & Académicien de Berlin, trouve un fujet d'admiration dans ce que tous les fens des langues connues, peuvent être exprimés par une vingtaine de lettres. Le fait est hafardé, reprend M. *Herder*, & la conféquence est encore plus fauffe. Il n'y a pas une feule langue, dont un nombre quelconque de lettres rende tous les fons: les organes de notre voix, nos articulations font en trop grand nombre, trop fufceptibles de variétés, pour qu'on puiſſe en connaître tous les effets. Qu'on prenne la langue qu'on voudra; qu'on eſſaye d'en déterminer toutes les intonations, fuivant la différence des dialectes, & de les foumettre à la vue de l'écriture, on ſe convaincra que c'eſt une entrepriſe impoſſible. Comment nouſ tirons-nouſ de la prononciation des langues mortes? Quelles variations dans celle des langues vivantes? Il en eſt de même des langues des ſauvages; ceux qui ont ſéjourné parmi eux, conviennent qu'ils n'ont jamais pu en démêler tous les fons, encore moins les exprimer, & qu'il ſerait tout autrement difficile de les écrire. Enfin une des langues de l'Europe eſt modifiée en une foule de manieres dans la bouche d'un étranger.

Tous ces détails bien loin d'annoncer une origine farnaturelle, manifestent évidemment une origine purement animale. M. *Herder* le démontre de l'hébreu; dont on croit que les lettres & les sons ont servi d'éléments à la formation des autres langues. Il résulte de toutes ses recherches, que les langues sont plus imparfaites, & plus inarticulées, à mesure qu'elles approchent davantage de leur origine.

M. H. n'a point voulu hasarder d'hypothèse. Il s'en est tenu au développement des facultés de l'ame, de l'organisation du corps & de l'analogie constante qu'on a observée entre les progrès de l'esprit humain, & ceux des langues connues. Il examine avec sagacité tout ce que MM. Diderot, Rousseau & l'Abbé de Condillac ont dit sur cette matière. Lorsqu'il s'écarte de leurs opinions, il n'oublie pas les égards qui sont dus à leur génie. On ne tardera pas sans doute à traduire cet écrit en français; ou M. Mérian publiera du moins l'extrait intéressant qu'il en a lu à l'Académie.





VI. AVERTISSEMENT.

Sur les Estampes de la Galerie Royale de Dresde.

IL reste encore 120 Exemplaires de la *Galerie Royale de Dresde*, qu'on offre à Mrs. les Libraires & aux marchands d'Estampes, par voie de souscription, aux conditions suivantes.

S'il se présente assez d'amateurs, pour qu'on puisse placer tous ces 120 exemplaires d'ici à la foire prochaine de Paques, à Leipzig, on leur délivrera alors un Exemplaire complet & conditionné, en 2 volumes in-folio impérial, pour le prix de onze *Louis d'or vieux*, à 5 *Ecus*, ou pour 55 *Ecus*, monnoie de Saxe.

Ceux qui trouveront bon de profiter de ces offres avantageuses, auront la bonté d'envoyer, avant ladite foire, à MM. *Breitkopf & Fils*, à Leipzig un billet conçu en ces termes :

Le Souffigné s'engage par ce billet, de prendre à la foire prochaine de Pâques 1772, à Leipzig, un exemplaire complet & bien conditionné de la Galerie Royale de Dresde,

en deux volumes , contre le paiement de onze Louis vieux , ou 55 Ecus en monnoie de Saxe.

Aussitôt que la souscription sera complète , MM. *Breithopf & Fils* ne manqueront pas de délivrer aux associés les exemplaires contre le paiement stipulé.

Il est connu qu'on n'a imprimé que 600 exemplaires de ce superbe ouvrage , qui contient 105 estampes , outre l'explication en italien & en français ornée de vignettes. On fait encore que le prix de la première souscription pour les deux volumes , a été de 40 Ducats. Le Portrait du feu Roi de Pologne , à la tête du première volume , gravé par le célèbre *Balechou* , vaut aujourd'hui seul la somme demandée , il est presque sans prix depuis que la planche a été retouchée , sans compter les planches de *Daulé*, *Sornique*, *Aliamet*, *Preisler*, *Houbracken*, &c. On n'a pas à craindre que cet ouvrage soit désormais réimprimé. Il serait impossible à celui qui voudrait l'entreprendre , de faire imprimer un exemplaire d'une beauté si parfaite , pour onze louis , sans compter que les épreuves seraient fort au dessous de celles qu'on donne à présent.

Leipsic, Foire de nouvel An , 1772.

BERNARD CHRISTOFLE BREITKOPF ET FILS.



ANGLETERRE.

7. *An oration pronounced by ordre, &c. c. à d. Discours prononcé par ordre de S. M. l'Impératrice de Russie, sur le tombeau de Pierre le Grand, dans l'Eglise Cathédrale de S. Petersbourg, par M. Platon, Archevêque de Twer, traduit du Russe en Anglais. Londres, chez Wilkie in-4to.*

CE discours, qui n'est point sans éloquence, contient un éloge animé de Pierre le Grand. L'auteur y développe avec force le caractère de ce Prince; il pénètre dans les secrets de son ame, il en fait connaître la politique profonde, il découvre les efforts violens, mais nécessaires mis en oeuvre par la génie puissant d'un grand homme, qui, en donnant une nouvelle existence à sa nation, a préparé ses triomphes; & posé les fondemens de la gloire qu'elle moissonne aujourd'hui. Quel sujet plus propre à réveiller l'enthousiasme de l'orateur & de son auditoire? Le prélat montre dans ce qu'a fait Pierre I, ce qu'il restait à faire à ses successeurs, & comment ces derniers, & sur-tout l'Impératrice régnante, ont suivi

le vaste plan qu'il avait conçu. Quelquefois l'orateur voulant s'élever à son sujet, s'égaré dans un galimathias souvent voisin du sublime, & dans lequel il est facile de donner lorsqu'on ne consulte pas le goût, qui a posé les limites qui les séparent. Ce discours prouve les efforts que fait actuellement le génie en Russie : il montre que ce peuple avance à pas de géans dans la carrière des lettres & des arts, comme dans celle de la gloire militaire & des conquêtes.



VIII. *Timon of Athen*, &c. c. à d. *Timon d'Athenes*, tragédie de SHAKESPEAR, corrigée par M. CUMBERLAND. Londres, Becket. 1771, 8vo.

SHAKESPEAR mérite sans doute le respect que ses compatriotes ont pour lui ; cependant les gens, même en Angleterre, ne se dissimulent point les défauts de ce pere de leur théâtre. On a rendu justice au travail de M. Cumberland, qui a entrepris de corriger les irrégularités qu'on observe dans *Timon d'Athenes*. La piece ainsi retouchée a eu beaucoup de succès sur le théâtre de Drucy-lane, malgré les efforts de quelques

enthousiastes , qui ne pouvaient souffrir qu'on touchât à leur idole. M. C. a retranché beaucoup de longueurs, & comme l'amour était entièrement banni de la piece originale , on a pu en l'y introduisant, compenser en partie les retranchemens qu'on s'était permis. Pour cet effet, l'auteur a créé un nouveau personnage, c'est la fille de Timon, sensible au mérite d'Alcibiade, qui de son côté ne la voit pas sans intérêt. Dans les scenes nouvelles qu'il a fallu tracer, M. C. approche de Shakespear & souvent il l'égalé. Le même auteur est connu par quelques autres pieces de théâtre.



IX. *The causes and consequences, &c. Considerations sur les causes & les conséquences de mal parler contre le Gouvernement, dans un sermon prêché devant l'Université de Cambridge, par M. John Gordon. Londres. Bécroft. in-4^o.*

C'EST un abus général en Angleterre, que l'auteur de ce discours ne craint pas d'attaquer. Il parle au nom du ciel, pour faire sentir aux véritables patriotes, que, sous prétexte de défendre la liberté, plusieurs

fatisfont leur ressentiment particulier, par des déclamations outrées, dans lesquelles ils représentent le ministère comme une assemblée de brigands & de harpies. Ces considérations sont vraies ; mais elles doivent être présentées avec modération & avec justice. La chaire évangélique ne doit pas être le théâtre des épigrammes & de la satire ; les personnalités sont des calomnies, si elles tombent sur des innocens : lors même qu'elles frappent des coupables, elles sont directement opposées à la charité chrétienne, elles deshonnorent les ministres de l'Eglise, qui ne craignent pas de s'en servir. Le zèle devient un crime lorsqu'il produit des écarts scandaleux. Il lui est permis de tonner contre le vice en général ; mais il est punissable lorsqu'il dénonce le criminel. Cela n'empêche pas que M. Gordon n'ait raison à quelques égards ; il n'a tort que par le lieu où il a parlé. Cependant le parti qu'il attaque peut lui répondre, que la liberté est un droit imprescriptible, qu'un Anglais n'est pas condamnable lorsqu'il regarde ses privilèges d'un œil jaloux, que ce bien inestimable ne se conserve que par cette vigilance qui peut paraître inquiète ; mais qui est indispensablement nécessaire ; enfin que le despotisme

ne peut s'établir que lorsque l'on réussit à ôter au peuple ceux qui veillent à sa sûreté, à l'endormir lui-même dans une sécurité passive & dangereuse.

*****:*****

I T A L I E.

X. *Dissertationi due, &c. Deux Dissertations, l'une sur l'usage de prier pour l'Empereur dans l'Eglise Ambroisienne, l'autre sur le droit métropolitain de la même Eglise.* Milan. Galéazzi. 1771. in-4°.

L'auteur de ces deux brochures est M. J. B. Castiglione, professeur royal de Diplomatique, & préfet de la bibliothèque de S. A. R. Il considère d'abord dans la première pièce, l'usage de faire des prières pour l'Empereur. Sous la loi même de Moïse, on priaient pour les puissances, ainsi que l'auteur le prouve par le 29^e chap. de Jérémie. Les apôtres ne négligèrent jamais un devoir si raisonnable; S. Paul le recommande expressément dans sa première épître à Timothée. Si l'on parcourt ensuite l'histoire des trois premiers siècles de l'Eglise, on verra par le témoignage de Policarpe, de Tertulien, d'Origènes & d'autres, que cette pratique fut constamment observée par les

premiers chrétiens. Après Constantin, les chrétiens eurent un nouveau motif de prier Dieu pour les empereurs : on prescrivit pour cela des formules & des collectes particulières. Peu à peu cet usage respectable s'est perdu dans l'église latine, où il avait été suivi pendant plus de neuf siècles. On ne prie spécialement pour l'empereur que le vendredi saint & le jour suivant à la bénédiction du cierge. On vient de rétablir cette pratique dans l'Eglise archiépiscopale de Vienne ; elle s'est conservée avec plus de soin dans l'Eglise grecque. Le nom de l'empereur était enregistré dans les districts de toutes les Eglises, & on en faisait toujours mention dans les prières publiques. Depuis que les Grecs sont tombés sous la domination des Turcs, ils prient pour les Princes orthodoxes, sans faire mention d'aucun. L'Eglise ambrosienne est donc la seule qui ait conservé jusqu'à ce jour un usage qui aurait du être respecté dans toutes les églises chrétiennes.

Le sujet de la seconde Differtation, c'est les droits de l'évêque de Milan, en qualité de métropolitain. Pour bien entendre les droits des métropolitains, il faut connaître l'origine des métropoles, ou villes principales de chaque province, dans les diver-

ses époques de l'histoire romaine. M. Castiglione développe avec beaucoup d'érudition, l'histoire de la ville & du siège archiépiscopal de Milan. Les amateurs de l'antiquité ecclésiastique, principalement ceux qui dépendent de la métropole de Milan, doivent favoir gré à l'auteur de ses recherches savantes.



XI. *Nuove sperienze elettriche, &c. Nouvelles expériences électriques, suivant la théorie de M. Franklier & les expériences du P. Beccaria, par C. BARLETTI, des écoles pies. t. 1. fig. 1771. chez Galéazzi. in - 8°.*

DANS cette foule d'ouvrages qui traitent de l'électricité, l'auteur n'a point prétendu revenir aux idées élémentaires; il s'est appliqué à développer les phénomènes de l'électricité, par les expériences les plus lumineuses; il a voulu que le lecteur fût en état de déduire la théorie de la suite même des faits qu'il présente. M. Preyebley, dans son histoire de l'électricité, montre la nouveauté & le prix des expériences de M. Barletti.

 TROISIEME PARTIE.

PIECES FUGITIVES.

 I^o. *De l'Espérance.*

IL n'est pas de sentiment que l'on entretienne avec plus de complaisance, & pour lequel on ait une indulgence plus universelle que l'espérance. Les autres passions ne s'élevent que par degrés dans des occasions particulieres, ou certains périodes de la vie; mais l'espérance commence son regne aussitôt que nous sommes capables de comparer notre état actuel avec un état possible, & elle nous acompagne constamment dans toutes les circonstances où nous nous trouvons; elle nous excite sans cesse à la possession de quelque bonheur éloigné, qu'elle met à notre portée, en nous promettant tantôt le soulagement de nos peines, tantôt l'augmentation de notre félicité.

L'espérance est également nécessaire à toutes les conditions; sans elle, les miseres de

la pauvreté, de la prison, de la maladie paraissent insupportables : il semble même que le plus haut degré de félicité, dont la nature humaine soit susceptible, ne puisse se passer de cette espèce de bonheur général & commun à tous les hommes, puisque tous les dons de la nature & de la fortune réunis, ne nous empêcheraient pas d'être misérables, si l'espérance n'ajoutait à ces biens, la promesse de biens plus grands encore, capables de satisfaire enfin nos desirs, & de remplir entièrement nos cœurs. Il est vrai qu'elle est trompeuse, & qu'elle tient rarement tout ce qu'elle promet ; mais ses seules promesses valent mieux que tous les présens de la fortune, & il arrive peu qu'elle nous trompe sans nous dédommager de ce délais par l'assurance de biens plus considérables que ceux dont nous nous voyons frustrés.

J'étais à méditer sur cet étrange penchant des hommes à se tromper eux-mêmes ; je considérais les avantages & les dangers qui peuvent naître de cette agréable perspective de l'avenir, quand saisi tout à coup d'un profond sommeil, je me trouvai placé dans un jardin, dont ma vue ne pouvait découvrir toute l'étendue. Tout ce qui paraissait au tour de moi inspirait la joie & la

gaieté; l'air pur comme la lumière du soleil; était embaumé de parfums délicieux, la terre couverte de fleurs offrait aux yeux les couleurs les plus variées & les plus brillantes du printemps, & tous les chœurs de la nature semblaient s'être rassemblés dans les bocages. Revenu des premiers transports où la confusion des plaisirs que j'éprouvais m'avait jetté, j'examinais d'un œil plus réfléchi cette délicieuse région, & je m'aperçus que j'avais des biens plus grands encore à attendre; à peu de distance devant moi, je voyais des fleurs plus vives, des fontaines plus claires, & un plus grand nombre de ces sombres bocages, où les oiseaux que je n'entendais encore que confusément, réunissaient tous les charmes de l'harmonie: les arbres autour de moi étaient couverts de verdure & de fleurs, dont l'odeur embaumait l'air; mais je les laissai sans peine pour d'autres, que je voyais plus loin, dont les fruits dans leur vrai point de maturité, ne semblaient se montrer que pour être cueillis. Je me hâtai d'avancer, & je trouvai que les couleurs des champs s'éfacaient, les fleurs se fanèrent à mon approche, les fruits tombaient avant que je pusse y toucher; les oiseaux en chantant, s'envolaient de devant moi,

& quelques efforts enfin que je fisse, j'étais toujours à la vue de plaisirs que je ne pouvais atteindre, & qui semblaient insulter à ma peine, en se retirant à mesure que j'avançais. Quoiqu'étonné de cet étrange mélange de plaisirs & de peines, je persistais à marcher, dans l'espérance de pouvoir enfin atteindre & saisir ces délices fugitifs, quand je vis une multitude de personnes des deux sexes, qui semblaient prendre part à quelque félicité générale. La confiance animait tous les visages, l'empressement était peint dans tous les yeux; chacun cependant paraissait occupé de quelque sentiment secret, & peu d'entr'eux étaient disposés à répandre au dehors leurs peines ou leurs plaisirs: la plupart semblaient, par la rapidité de leurs mouvemens, trop occupés pour satisfaire la curiosité d'un étranger; ainsi je me contentai pendant quelque tems de les examiner avec attention, sans les interrompre par des questions importunes; enfin je vis un homme qui, affaibli par l'âge, était incapable de percer la foule; je crus qu'il aurait le loisir de m'écouter, & je l'acostai; mais se détournant avec colere, il me pria de ne pas l'interrompre, parce que l'heureux moment de la projection était arrivé, où le mercure devait être fixé, &

ou les tristes esclaves de l'avarice, allaient être délivrés de la peine de creuser les mines, pour trouver l'or. Je le laissai & m'adressai à un autre, dont la physionomie douce & l'air ouvert me faisait espérer une réception plus agréable: en effet, il me dit avec une profonde révérence, que rien au monde ne ferait plus heureux pour lui, qu'une occasion de me rendre quelque service; mais qu'il était dans ce moment dans la malheureuse nécessité de me quitter, parce qu'une place qu'il sollicitait depuis vingt ans, allait se trouver vacante; de celui-là je fus à un troisième qui était pressé de partir pour aller prendre possession de l'héritage d'un oncle, qui, selon le cours de la nature, ne pouvait plus vivre long-tems. Un quatrième allait acquérir des trésors, à l'aide d'une nouvelle invention, & un autre encore était sur le point de découvrir la longitude. Ainsi rebuté par tous ceux à qui je m'adressais, je crus que le meilleur parti pour moi était de me dispenser de toute enquête, & de m'en tenir à ce que mes propres observations pourraient m'apprendre; mais voyant un jeune homme, qui avait l'air enjoué & étourdi, je résolus de faire encore une tentative, & j'appris de lui, que j'étais dans le jardin

de l'espérance, fille du desir, & que tous ceux que je voyais autour de moi s'agiter avec tant de violence, étaient excités par ses promesses, & s'empressaient de saisir les présens qu'elle tenait dans ses mains. Je tournai mes regards vers le ciel, & je vis en effet la déesse ornée de toutes les graces de la jeunesse, assise sur un trône : tous les dons de la fortune, toutes les délices de la vie étaient répandues autour d'elle, & exposées à la vue. Chacun de ceux qui la regardaient, croyait que son sourire, qui n'était que général & sans objet fixe, s'adressait à lui en particulier, & triomphait en secret de cet avantage qu'il s'imaginait remporter sur d'autres, qui, par la même méprise, étaient aussi dans la même confiance. Alors je montai sur une éminence d'où la vue plus étendue me laissait découvrir tout le jardin, & d'où je pouvais, avec moins de difficulté, considérer la différente conduite de la foule qui le remplissait. C'est de ce lieu que j'observai que le jardin de l'espérance avait deux entrées, dont l'une était gardée par la raison, & l'autre par l'imagination. La raison était fiere & difficile, & ne laissait entrer personne sans l'avoir interrogée, & avoir long-tems hésité; mais l'imagination, portiere obligeante &

gracieuse , laissait toujours sa porte ouverte, & recevait également bien, & sans distinction, tous ceux qui se présentaient à l'entrée commise à ses soins ; aussi le passage de ce côté-là, était-il rempli par tous ceux qui craignaient l'examen de la raison, ou qui en avaient été rejetés.

De la porte de la raison au trône de l'espérance, on voyait un chemin raboteux, glissant & escarpé, appelé la route des difficultés, que tous ceux qui entraient avec la permission de celle qui le gardait, essayaient de monter. Quoiqu'ils l'examinassent avec soin avant de l'entreprendre, & qu'ils fissent une attention extrême à tous les pas qu'ils faisaient, souvent des obstacles imprévus les obligeaient de s'arrêter tout court, lorsque le chemin paraissait le plus uni : mille difficultés les embarrassaient ; mille faux pas les faisaient tomber, & autant de pièges les empêchaient d'avancer : les dangers de la route étaient si redoutables, les mauvais succès si fréquens, que la plupart rebutés, renonçaient à leurs entreprises ; d'autres manquaient de force pour l'achever, & succombaient à moitié chemin ; un très-petit nombre seulement parvenait, soutenu par la constance, au sommet de l'espérance ; & de ce petit nombre encore, plusieurs, en obtenant les

biens qui leur avaient été promis, se voyaient trompés dans leur attente, & regrettaient la peine qu'ils leur avaient coûtés ; le reste, conduit par la sagesse, se retirait avec sa proie sous les berceaux de la félicité. Je me tournai ensuite du côté de la porte de l'imagination, & je n'y vis aucun chemin qui pût conduire au siège de l'espérance, quoique cette déesse fut entièrement en vue, & qu'elle offrit ses dons d'un air d'invitation qui remplissait tous les cœurs des plus vifs transports. La montagne de ce côté-là était absolument inaccessible ; mais les arbres dont elle était ombragée, & la verdure qui la couvrait, cachoient si bien les difficultés qu'il y avait pour la monter, que personne n'en voyait d'impossibilité. Chacun s'imaginait y découvrir quelque route, inconnue aux autres, & cette race industrieuse inventait sans cesse de nouveaux expédiens pour y parvenir. Il y en avait qui fabriquaient des aîles que d'autres essayaient de mettre en action par un mouvement perpétuel ; mais toutes leurs peines & leurs artifices ne pouvaient les faire élever de terre, ou les empêcher au moins d'y retomber, bien loin de les faire parvenir au trône de l'Espérance, sur laquelle, quoiqu'à une grande

distance, leur vue était continuellement attachée. On les voyait rire cependant des faibles efforts de ceux qui se fatiguaient dans la route des difficultés ; une partie des favoris de l'imagination, loin de faire, comme les autres, des efforts pour monter la montagne, se tournaient d'abord, quand ils étaient entrés dans le jardin, du côté de la vallée de l'oïseté, solitude calme & tranquille, où ils avaient toujours l'espérance en vue, & où ils se berçaient de l'idée qu'elle allait descendre incessamment pour remplir leur vœux. Il est vrai que ceux-ci étaient fort méprisés par les autres ; mais ce mépris, non plus que les avis & les reproches, semblait peu les toucher, & ils n'en paraissaient pas moins résolus d'attendre à leur aise, dans ce lieu, les faveurs de la Déesse. Cette bande joyeuse, parmi laquelle j'errais au hasard, était toujours prête à répondre à mes questions, & ne demandait pas mieux que de me communiquer la joie qui l'animait ; mais en me retournant tout d'un coup, je vis entrer dans la vallée deux monstres affreux, que je reconnus être la vieillesse & l'indigence. A cette vue les plaisirs & les divertissemens s'évanouirent, & un cri général de frayeur & de détresse qui se fit entendre,

m'ayant éveillé en sursaut, mit fin à mon songe.



Lettre de M. SUMH, Conseiller d'Etat de S. M. le roi de Danemarck, adressée au roi à l'occasion de l'événement arrivé le 17 janvier de la présente année.

SIRE ! Il n'y a que trop long-tems que la religion & la vertu sont foulées aux pieds parmi nous, que l'honnêteté & la bonne-foi sont bannies de nos frontieres ! Il est vrai que V. M. n'a aucune part à tous les crimes qui se commettent parmi nous ; une troupe impudente de gens de la lie du peuple, s'était emparée de votre Personne sacrée, & avait fermé l'accès au trône à tous les vrais patriotes. Vous ne vîtes & vous n'entendîtes que par leurs yeux & par leurs oreilles : en attendant, votre royaume nageait dans les pleurs ; la crainte, la terreur & l'angoisse régnaient par-tout ; & le nom Danois était tombé dans un tel opprobre, qu'on n'osait s'en servir dans les pays étrangers. Les fideles citoyens étaient effrayés, les deux royaumes épuisés, la splendeur & la gloire de la famille royale éclipsée, & tout allait devenir la proie des

calomniateurs, des brigands, des impies & des ennemis déclarés de la vertu, & de l'humanité. Pendant tout ce tems de calamité, V. M. vivait dans la plus parfaite fécurité, pensant fans doute que tout le monde était content, & qu'on travaillait au bonheur de son peuple. Benite soit JULIANE ! benit soit le Prince FRÉDÉRIC ! Qu'on dresse des autels à tous les vrais patriotes, qui ont arraché de vos yeux le bandeau fatal qui vous empêchait de voir tous ces maux accablans, qui ont vangé le roi & ses royaumes, qui ont exposé leur propre vie pour nous sauver, & qui ont rétabli vos droits & votre puissance. Que ce secours nous est venu à propos, je voyais déjà le citoyen armé contre le citoyen, un peuple naturellement pacifique, pret à commettre des meurtres ; il n'y a aucun doute que dans peu de jours la ville de votre résidence n'eut été reduite en cendres, & le Danemarck, & la Norwège plongés dans un abime de malheurs, sous un roi, qui n'a rien plus à cœur que le bonheur de son peuple.

Que votre Majesté jette donc des regards attentifs sur la joie qu'elle voit maintenant régner dans les cœurs de ses fideles sujets, qu'elle prenne part à leurs réjouissances pu-

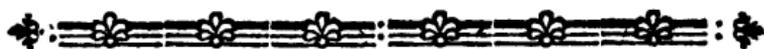
bliques & volontaires. Que le sang de tant de rois, qui coule dans vos veines, vous ramène & vous porte à veiller vous-même au salut de votre peuple. C'est ainsi qu'agissaient Christian IV & Frédéric IV, noms à jamais chers à cette nation! ne permettez pas que les flatteurs vous assurent que vous ressemblez déjà à ces excellens modèles, mais tâchez de leur ressembler dans la suite. Vous tenez votre trône de Dieu & de votre peuple, vous êtes donc responsable à Dieu de l'usage que vous ferez de votre autorité; cette autorité est formidable, elle est même sans bornes; mais vous n'ignorez pas, que plus une puissance est étendue, & plus elle impose de devoirs: mettez-y vous-même des bornes, en reconnaissant Dieu au dessus de vous, en travaillant vous-même sans relâche au bonheur de vos sujets, en choisissant des hommes dignes de votre confiance, pour vous soulager dans vos pénibles travaux: & qui serait plus digne de votre confiance, que le Prince votre frere: en ne condamnant ni ne déposant personne que conformément aux loix, & enfin en élevant aux dignités vos sujets préférablement à tout étranger. Que vos ordres nous parviennent en notre langue maternelle: vous êtes Danois & vous parlez notre lan-

gue; qu'affecter de parler une langue étrangere, soit donc la marque d'un traître qui ne veut pas se donner la peine d'apprendre la nôtre, ou nous méprise trop pour s'abaisser jusqu'à ce point; mettez un frein au pouvoir *des magistrats intéressés*, & qu'on ne commette aucune injustice, ni aucune violence, fut-ce vis-à-vis du moindre de vos sujets: rappelez ceux qui ont été déposés & exilés injustement, que les plus éclairés d'entr'eux rentrent dans leurs charges; ne faites pas des changemens trop fréquens ni trop précipités, afin que l'avenir ne ressemble pas au passé. Qu'on ne remette jamais sur le tapis des affaires que le tems a vieilli; qu'on ne redresse que celles qui se présenteront; chatiez avec douceur ceux qui le méritent, mais punissez sévèrement ceux deshonnorent votre Majesté & votre nation: empechez la destruction des monumens dressés a la mémoire du feu Roi votre pere; supprimez vos festins somptueux; faites-vous donner un état fidele des dettes des deux royaumes, & payez celles qui sont légitimes; accordez à la fidele, à la valeureuse Norwege, son ancien droit de monnaie: que ses héros, qui sont les plus fermes appuis de votre trône n'en fassent plus éloignés; n'oubliez pas l'état actuel de la

banque & du commerce , & que ce dernier ne soit plus la proie d'un petit nombre de gens intéressés ; abolissez , s'il est possible , ces impôts onéreux qui font gémir votre peuple , ou faites-en une répartition plus égale. J'offre avec plaisir d'en supporter une portion , pour soulager quelque malheureux. Alors tout le pays de votre domination deviendra celui de la liberté , de la paix , de l'abondance & de la sûreté , il l'emportera même sur l'Angleterre où des ministres intéressés ne peuvent pas à la vérité fermer l'accès du trône au peuple , mais empêcher le roi d'exercer sa bonté & sa clémence , où ils osent mettre en prison les orateurs du peuple qui défendent leur droits sacrés. Tout le Danemarck , toute la Norwege & toutes vos principautés , vous parlent par ma bouche. Nulle hypocrisie , nulle flatterie , nulle espérance , ni nulle crainte ne m'ont engagé à vous adresser cette lettre ; je n'ai jamais fait ma cour à vos précédens ministres ; & même , au dernier changement du ministère , je ne me suis jamais présenté à la porte du Favori , & on ne m'a jamais vu approcher du trône en mendiant des faveurs ; je rends grâces à la providence & à ma femme , de m'avoir mis en état de n'avoir besoin de rien.

Que votre Majesté daigne donc écouter le langage de la vérité la moins suspecte, vérité qui ne jouit pas ordinairement d'un accès libre auprès des rois. Craignez Dieu, aimez votre peuple, réglez vous-même, fiez-vous au Prince votre frere, alors on vous nommera dans tous les âges le roi Christian le grand, le sage, le bon: nos biens, nos enfans, notre vie sont à vous; notre sang coule pour vous, pour Juliane, pour Frederic & pour la patrie: votre famille, l'empire Danois & Norwégien subsistera jusqu'à la fin des siècles. Celui qui pense différemment, n'est ni Danois ni Norwégien, mais un traître vendu au crime. Qui pourrait se rappeler sans éprouver de vifs sentimens de joie & de reconnaissance, cette nuit dangereuse, mais *honorable*, qui brisa nos chaînes; qui nous rendit notre liberté. Nuit glorieuse, l'avenir produira de nouveaux Homeres & de nouveaux Virgiles pour vous chanter. La gloire de Juliane & de Frédéric durera aussi long-tems qu'il y aura des héros en Danemarck & en Norwege. Grand Dieu! qui es le Roi des rois & le Seigneur des seigneurs, c'est toi qui as dissipé la trame noire des impies & anéanti leurs projets criminels; donne-nous des cœurs

dociles, pour admirer les voies de ta Providence, pour reconnaître ta toute-puissance, & pour obéir à tes saintes loix. Daigne accorde à notre roi la force de s'attacher inviolablement à toi ; fais-lui comprendre que tu es son Roi, & qu'il est notre pere. Ainsi-soit-il.



III. MEMOIRES de Sophie de Sternheim,
traduits de l'Allemand de M. VIELAND.

II. LETTRE.

Mademoiselle de Sternheim à Emilie.

Je suis bien aise que vous receviez cette lettre tandis que vous ferez encore dans la maison paternelle, mon Emilie. Vous y découvrirez une contradiction apparente dans mes idées, que notre papa (*) saura débrouiller mieux que personne. J'ai été présentée à la Princesse de V. & à toute la

(*) Le pere d'Emilie, que mademoiselle de Sternheim appelle son papa, était un ecclésiastique respectable, qui avait vu naître la jeune Sophie, & à qui son pere l'avait fortement recommandé en mourant.

noblesse. Je connais maintenant par moi-même la cour & le grand-monde.

Je vous ai dit que je connaissais l'un & l'autre par le portrait qu'on m'en avait fait. Laissez-moi employer encore la même figure. Rien n'y était étranger pour moi. Mais représentez-vous une personne attentive & sensible, qui s'est déjà familiarisée depuis long-tems avec un tableau d'une composition riche & variée. Souvent elle l'a considéré, elle en a médité le plan, elle a comparé le rapport des objets & le mélange des couleurs; rien ne lui a échappé; tout à coup une force étrangère vient animer ce tableau, tout y est en action; il est naturel qu'elle en soit frappée, sa sensibilité doit être remuée de mille façons différentes. C'est là mon cas. Les objets, les couleurs ne m'étonnent point; c'est le mouvement, l'étrange mouvement, qui me surprend & m'étonne.

Vous dirai-je comment j'ai été reçue dans les différens endroits où l'on m'a présentée? Bien, par-tout très-bien. Pour de pareilles cérémonies, la cour a un jargon universel, que le plus stupide parle aussi bien que le plus raisonnable. La Princesse est une dame de près de cinquante ans, & du plus rare génie. On voit régner dans son extérieur &

& dans ses discours un ton de bonté, qui me paraît être un reste de ce tems où elle regardait l'amitié des gens de tous les étages, comme une chose nécessaire pour elle. Je ne vois que cet unique motif qui soit capable de faire impression sur une ame noble. Il me serait impossible de lui prêter le desir méprisable de se rendre agréable à tous sans exception. Elle s'entretint long-tems avec moi, & dit beaucoup de bien de mon pere, qu'elle a connu lorsqu'il n'était que simple capitaine, & lorsqu'il eut obtenu un régiment. Elle me nomma la digne fille de cet homme vertueux, & elle ajouta qu'elle me ferait souvent appeler auprès d'elle. Vous comprendrez, mon Emilie, que j'en aime davantage cette princesse, parce qu'elle honore la mémoire de mon pere.

Je ne saurais vous tracer d'autres caracteres. Ils se ressemblent pour la plupart, lorsqu'on les voit dans l'antichambre de la princesse, ou dans des visites de cérémonie.

Hier je fus interrompue, parce qu'on annonça une assemblée, comme ils l'appellent, chez la princesse. Il fallut perdre à ma toilette les heures que mon cœur avait consacrées à l'amitié.

Croyez-vous que ma chere Rosine est aussi mal adroite pour une femme de cham

bre méthotique, que je suis peu disposée à montrer ma noblesse par le tems que je passe à ma toilette, & par l'irrésolution dans le choix de mes habits & de mes ajustemens? -- Ma tante tâche de réparer ce défaut. Il faut que je souffre tous les jours, outre le friseur, une de ses femmes; ils mettent ma patience à l'épreuve par leurs manières affectées, & par les longueurs qu'ils me font essuyer. Cependant j'ai été cette fois assez contente d'eux, parce que j'étais réellement très-bien ajustée.

Voilà un plaisir dont vous ne me saviez pas susceptible. Vous n'en chercherez pas long-tems la cause. Je vais vous la dire sans détour, parce qu'elle me paraît significative. J'étais bien aise que ma parure eût si bien réussi, parce que je devais être vue par deux Anglais, dont je voudrais en tout captiver les suffrages. L'un était milord G. l'ambassadeur d'Angleterre, & l'autre lord Seymour son neveu, gentilhomme d'ambassade, qui se forme aux affaires sous les yeux de son oncle, & qui veut apprendre à connaître les cours d'Allemagne.

L'Ambassadeur fait honneur à son caractère par une physionomie noble & pleine d'esprit, & par une certaine dignité dont sa politesse est accompagnée. J'entendis tout le monde faire son éloge.

Je vis pendant une demi-heure, le jeune lord Seymour, tandis que je m'entretenais avec mademoiselle G., avec qui il est sur le pied d'un ami respectueux & tendre. Elle me présenta à lui comme sa nouvelle & sa plus chère amie, dont elle serait inséparable, si elle pouvait disposer de son sort & du mien. Milord ne fit qu'une simple inclination; mais toute son ame se peignait sur son visage: on y voyait le cas qu'il fait de tout ce qui dit Mlle. de C. & l'approbation qu'il donnait aux sentimens de son amie.

Si l'on me donnait la commission de représenter dans un même tableau une ame noble, un cœur plein d'humanité, & un esprit orné des plus belles connaissances, je prendrais pour modèle la personne & les traits de milord Seymour. Tous ceux qui auraient jamais eu l'idée de ces trois qualités, les retrouveraient à coup sûr dans ses yeux & dans son extérieur. Je ne parle point du son de voix, également douce & forte; elle paraît faite pour exprimer les sentimens de sa belle ame: le feu de ses beaux yeux est tempéré par je ne sais quel air de mélancolie; la noblesse & la décence se marquent d'une façon inimitable dans tous les mouvemens; mais ce qui le distingue de tous

les hommes que j'ai vu dans ce pays, & j'en ai vu beaucoup, dans le peu de tems que j'ai passé ici, c'est l'expression de vertu qui se peint dans ses regards. Ses yeux sont les seuls qui ne m'ayent pas blessée, qui n'ayent pas excité dans mon ame un mouvement d'antipathie.

Le desir que marquait Mlle. de C. de m'avoir toujours auprès d'elle, lui fit demander, si je ne demeurerais pas à D. Je repondis, que je ne le pensais pas, parce que je n'attendais que le retour de ma tante, la comtesse R., qui voyageait actuellement en Italie avec son époux, & avec laquelle je me proposais d'aller passer quelque tems dans ses terres.

Il me paraît impossible, dit-il, qu'un esprit aussi vif que le vôtre, puisse se contenter de la scene toujours uniforme de la vie champêtre.

Et moi, j'ai peine à croire, repliquai-je, que milord Seymour puisse penser sérieusement qu'un génie ardent, qui par-là même aime à s'occuper, soit exposé à manquer d'objets en vivant à la campagne.

Je ne veux pas dire qu'il en manque absolument: mais je vois le dégoût, l'ennui qui doivent naître, lorsque l'esprit est toujours fixé sur les mêmes objets.

Je conviendrai, milord, j'ai observé, depuis mon arrivée en ville, en comparant l'une & l'autre manière de vivre, que l'on s'efforce à la campagne comme ici, de varier ses occupations & ses plaisirs. Il n'y a que cette unique différence; c'est qu'au milieu des travaux & des amusemens champêtres, il reste au fond de l'ame un calme, une tranquillité, que je n'ai point trouvée ici; & cette paix me paraît un avantage bien précieux.

Je le crois aussi; & je conclus au ton décidé que prend votre respectable amie, ajouta-t-il en se tournant du côté de Mlle. de C. qu'elle conservera cette tranquillité, quand même elle troublerait ici le repos d'une infinité de personnes.

Comme il ne me regardait point en prononçant ces mots, & que Mlle. de C. se contenta d'un sourire, je gardai aussi le silence. Ce compliment de simple politesse me mit dans une espèce de désordre que je n'aurais pas voulu montrer. D'ailleurs, je ne voulais pas l'entretenir plus long-tems; il convenait que sa plus ancienne amie eut la préférence; d'autant plus qu'il s'était tourné de son côté avec une attention bien marquée.

Je vous entends d'ici relever ce mot de

plus ancienne amie. Seriez-vous aussi son amie, vous qui ne l'avez vu qu'une demi heure ?

Oui, ma chere Emilie, j'étais son amie, avant de l'avoir vu. Mlle. de C. m'avait entretenu de son caractère, avant qu'il fut de retour d'un petit voyage qu'il a fait avec son oncle, pendant l'absence du Prince. Ce que je vous en ai écrit, est fondé sur ce que j'avais lu dans sa physionomie tout ce que son amie m'avait raconté de sa grandeur d'ame & de la bonté de son cœur.

Je fus encore plus touchée, Emilie, de la profonde tristesse avec laquelle il s'appuya contre la fenêtré où nous étions placées l'une & l'autre. Je le fis remarquer à Mlle. de C. en lui disant, tout bas : cela arrive-t-il souvent de même ?

Oui ; c'est du *spleen*.

Elle me fit là-dessus toutes sortes de questions sur le genre d'amusemens que je pouvais me faire à la campagne. Je lui retraçai en peu de mots, mais d'un cœur pénétré, les jours heureux de mon enfance, & ceux que j'ai passé dans la charmante demeure de mon second pere : je l'assurai que son entretien & son amitié étaient les seuls plaisirs que j'eusse goûté à D. Elle me serra tendrement la main, & me mar-

qua sa fatisfaction. Je continuai : je ne puis souffrir , lui dis-je , le mot de *passé-tems* : parce que jamais le tems ne m'a jamais paru trop long ; au moins à *la campagne* , lui dis-je à l'oreille. D'ailleurs , ce mot me semble annoncer une disposition de l'ame peu digne d'un être raisonnable. La vie est si courte ; nous avons tant d'objets à considérer , si nous voulons connaître le lieu de notre demeure , la terre : il y a tant de choses à apprendre , si nous voulons faire usage de tous les talens de l'esprit , qui ne nous ont pas été donnés en vain : nous pouvons faire tant de bien ... que je ne puis résister à un secret mouvement d'horreur , quand j'entends parler d'une chose ; par laquelle on cherche à se tromper soi-même.

Ma chere , votre sérieux m'étonne , & cependant je vous écoute avec plaisir. Vous êtes , comme disait la princesse , une fille extraordinaire.

Je ne fais comment j'étais , Emilie , je sentais bien que ce ton ne convenait point du tout dans cette compagnie , & malgré cela , je ne pouvais qu'y faire. J'avais une forte d'angoisse ; j'aurais voulu être bien loin de là. J'éprouvais une agitation intérieure ; j'aurais pleuré sans pouvoir en donner une bonne raison.

Milord G. s'approcha fans bruit de son neveu , & le prenant par le bras , Syemour , lui dit - il , vous êtes comme l'enfant qui s'endort fans crainte sur le bord d'un puit. Voyez autour de vous , ajouta - t - il en nous regardant , ne suis-je pas la fortune qui vous réveille ?

Vous avez raison , mon oncle ; une harmonie ravissante que j'entendais , m'occupait tout entier : je ne songeais à aucun danger. Tandis qu'il parlait ainsi , ses yeux étaient fixés sur moi avec l'expression de la plus vive tendresse. Je fus obligée de baisser les miens & de tourner la tête. Milord ajouta en anglais : prends garde , Seymour , ce n'est pas pour rien que ces filets sont si beaux & si bien arrangés. Je remarquai son geste , qui montrait ma frisure , & je rougis extraordinairement. Le reproche de coquetterie me piqua , je sentis le déplaisir qu'il aurait , en apprenant que j'entends l'anglais. J'étais embarrassée ; cependant pour lui épargner & à moi-même d'autres inquiétudes pareilles , je lui dis tout simplement : milord , je comprends la langue anglaise. Il marqua quelque surprise , il loua ma franchise , & Seymour pâlit. Cependant il dit en fouriant à Mlle. de C.

Ne voulez-vous pas apprendre aussi l'anglais ? De qui ?

De moi, Madame, & de Mlle. de Sternhem ; mon oncle nous aiderait aussi à vous donner des leçons, & vous le parleriez bientôt.

Jamais aussi bien que mon amie, qui le fait dès sa naissance ; car elle est à moitié anglaise.

Comment cela, dit Milord G. en se tournant de mon côté ?

Ma grand-mère était une Watson, qui avait épousé le Baron P. lorsqu'il accompagna l'ambassadeur de cette cour à Londres.

Mlle. C. le pria de parler anglais avec moi ; il le fit, & je lui répondis de manière qu'il loua ma prononciation, & qu'il excita Mlle. C. à prendre des leçons chez moi, ajoutant que je parlais très-bien. Comme il s'éloignait, milord Seymour pressa mon amie d'apprendre seulement à lire : elle le lui promit, en disant que tous les jours, lorsqu'elle ne ferait pas occupée à la cour, elle viendrait chez moi.

Alors il ne me restera aucun mérite, observa-t-il tristement.

Vous viendrez une fois par semaine examiner mes progrès.

Il ne répondit que par une inclination.

La Princesse me fit appeller ; il fallut la suivre dans son cabinet. Voilà ma harpe , ma chere Sternhem , me dit - elle : tout le monde est au jeu : que j'entende votre voix & que je voye votre habileté. Que pouvais-je faire ? Je chantai la premiere piece qui me vint dans l'esprit , en m'accompagnant moi-même. Elle m'embrassa : aimable fille , s'écria - t - elle , que vous devriez faire rougir toutes nos dames élevées à la cour , par tant de talens que vous avez acquis à la campagne ! Elle me prit la main pour me ramener dans la salle. Elle voulut que je restasse auprès d'elle jusqu'à la fin de l'assemblée , & elle m'entretint de cent choses différentes. Milord Seymour eut souvent les yeux sur moi , & son attention... lisez ceci à mon cher tuteur , mon Emilie , son attention me fit plaisir. Beaucoup d'autres gens me regardaient , mais leurs yeux m'incommodaient , j'y voyais une expression qui blessait mes principes.

Aujourd'hui , nous avons fait visite à la comtesse de F. à qui je me suis efforcée de faire ma cour. On voit bien que son époux est le favori du Prince : elle n'a parlé que des faveurs dont ils jouissent : elle a fait

un grand étalage du dévouement de son mari, pour un maître qui mérite tant de sa part. A tous ces beaux discours, a succédé l'éloge du prince, les graces de sa personne, ses talens, son goût qui se montre partout & en particulier dans l'arrangement d'un festin; sa libéralité qui annonce une ame vraiment royale. Je pensai que cette dame pouvait avoir eu ses raisons pour vanter avec tant de feu cette dernière qualité. Quant à son penchant pour le beau sexe; nous sommes tous des hommes, a-t-elle dit, il est certain qu'on a vu des excès à cet égard; mais le plus grand malheur, c'est que le prince n'a trouvé jusqu'ici personne qui ait captivé son esprit, comme ses yeux: à coup sûr, quelqu'un de ce caractère aurait fait des prodiges pour l'Etat & pour la gloire du Souverain.

Ma tante approuvait tout: je gardais le silence, & dans tout ce portrait, je ne trouvais pas un seul trait de ceux que mon pere me traçait en lisant avec moi l'histoire, pour me donner l'idée d'un *grand prince*; sur-tout je n'y découvrais rien qui ressemblât au caractère général de la nation Germanique. Je fus enchantée qu'on ne demanda pas mon avis. La comtesse me con-

duisit dans son appartement, pour me faire voir son portrait de grandeur naturelle, & je puis dire qu'il a une très-belle figure. Ma tante veut que je me fasse peindre ; j'y consens, & j'en enverrai une copie à mon Emilie, je fais qu'elle m'en saura gré. Mandez-moi, je vous prie, ce que pensera mon tuteur en lisant cette lettre.




QUATRIEME PARTIE.

LE
NOUVELLISTE SUISSE,
OR
ANNALES POLITIQUES
DE L'EUROPE.

T U R Q U I E.

Constantinople. On fait que le grand-visir actuel est autorisé par le Grand-Seigneur à renouer les négociations de la paix ; mais on est fort éloigné de se flatter du succès : en conséquence, on travaille sans relâche aux préparatifs, pour pousser la guerre par mer & par terre. On assure que le Sultan a fait convertir en especes d'or tous les ouvrages d'orfèvreries qui sont dans le sérail, & entr'autres la grande cuve d'or massif, dont les patriarches grecs se servaient pour administrer le baptême.

Le sieur Tugut, résident de la cour de Vienne, s'est fait annoncer à la Porte comme internonce de L. M. I. Ce ministre n'a point encore fait son entrée en cette nouvelle qualité ; mais il s'est réservé de la faire dans des circonstances plus favorables. On augure bien de ce changement en faveur de la paix.

On écrit des Dardanelles, que ce n'est pas sans raison que le gouverneur de Mételin a sévi contre les Grecs ; il avait lieu de les soupçonner de trahison, & d'être irrité de la lâcheté qu'ils avaient montrée lors de la descente des Russes : en effet, loin de faire aucune résistance, ils s'étaient déguisés en femmes pour se réfugier dans le château.

Les dernières lettres d'Alep portent que les troupes d'Ali-Bey, réunies à celles du Cheik-Daher, ont commencé le siège de Jérusalem ; cette ville, de même que Damas & toute la Syrie, ne tarderont pas à tomber au pouvoir du vainqueur.

Les vaisseaux Russes réunis à Paros, n'inquietent plus autant notre navigation. Il arrive chaque jour des navires Français, Hollandais & Anglais chargés de provisions ; cependant la cherté ne diminue point.

On continue à espérer beaucoup des ta-

iens de *Mousson-Oglou*. Le nouveau grand-vifir, quoique brave & très-expérimenté dans l'art militaire, a toujours été porté pour la paix. Il est campé avec ses troupes & le *Sangiac-Sherif* à Sjoemla, à deux milles d'Andrinople ; c'est de là qu'il vient d'envoyer son *Kiaja*, espece d'aide de camp, avec des instructions qu'on juge très-importantes. Cet homme a été introduit secrètement dans le sérail, où il a eu une conférence avec Sa Hauteffe. Depuis lors, le Sultan & les ministres se sont entretenus fréquemment ; le Divan a été assemblé plusieurs fois, en sorte que l'on est fondé à croire qu'il s'agit de propositions faites de la part de la Russie.

R U S S I E.

Petersbourg. Le général major *Veissmann* est arrivé de l'armée de Moldavie. S. M. I. l'a reçu avec bonté ; elle lui a fait présent d'une épée garnie de brillans, & lui a accordé les entrées de sa chambre.

Le lieutenant-général de Vegmam qui a dirigé les opérations de nos troupes en Pologne, a pris séance dans le college de guerre, à la place du feu général Dietz.

Le Kalga, sultan, frère du Kan de Crimée, se dispose à partir pour retourner dans sa patrie ; il doit avoir une audience de congé, & il recevra de l'Impératrice de magnifiques présens.

On travaille toujours aux préparatifs de la campagne prochaine. On croit qu'on fera descendre une petite escadre par le Donieck, dans la mer noire, pour seconder les entreprises des troupes qui doivent achever la conquête de la Crimée, & qui seront employées ensuite au siège d'Oczacow.

La peste fait beaucoup moins de ravages à Moscou : on a divisé les lieux infectés en seize districts, & on a nommé des commissaires pour visiter les villes & villages, & prendre toutes les mesures propres à faire cesser ce fléau.

S U E D E.

Stockholm. Le discours du roi aux orateurs des quatre ordres de l'Etat vient d'être imprimé, sans que le comité-secrét y ait donné son consentement. Comme cette impression est contraire aux loix & à la police du royaume, le comité-secrét s'en est occupé à la rentrée

trée des Etats. Quelques membres voulaient sévir contre les éditeurs de cette piece ; mais le plus grand nombre a été d'avis de ne prendre aucune résolution sévere , & l'on a fini par applaudir aux soins paternels de S. M.

Le 18 janvier , les Etats assemblés *in plenis*, examinerent plusieurs mémoires. Celui du prieur *Meurling*, qui insiste pour que ceux qui sont pourvus de quelques postes , en remplissent eux-mêmes les fonctions , fut renvoyé à l'examen de la députation de justice. L'ordre des payfans demanda qu'il fut permis , en considération de la disette des grains , de racheter au prix courant du marché , les bleds & autres denrées qu'il est d'usage de livrer en nature à la couronne , & de payer les dîmes ou redevances en argent. Cette proposition fut agréée par les trois autres ordres , & remise au comité - secret. Enfin , l'orateur des payfans fit rapport à la chambre de cet ordre , que les membres qui se trouvaient de la part de la noblesse à la députation de l'expédition , n'ayant voulu avoir aucune part à l'acte de capitulation , & s'étant retirés , l'orateur du clergé avait pris la place du président , & que les députés des trois ordres avaient unanimement procédé à l'expédition.

Depuis que l'importation des grains est permise, il en est arrivé une si grande quantité, que le prix du seigle a baissé de 21 pour 100.

Le 29. Les états furent assemblés *in plenis*. L'ordre des nobles examina le projet de la capitulation royale, qui lui avait été remis, & on renvoya ce projet à la grande députation, avec réserve que si elle y trouvait quelque chose qui put préjudicier aux droits & privilèges de la noblesse, le Baron de Leyenhufwud, maréchal de la diette, ferait chargé de convoquer d'abord l'assemblée de la chambre. L'ordre du clergé proposa l'assemblée de la grande députation, afin que l'acte de capitulation put être présenté au roi, & qu'on put fixer le jour du couronnement de S. M. Dans la chambre de la bourgeoisie, on insista de même sur la conclusion de cette affaire importante.

Le 1er fevrier, les plena devaient se tenir, mais les états ont pris ce jour-là vacances extraordinaires. La grande députation qui doit présenter au roi l'acte de capitulation a été assemblée le 4 pour la première fois. Les députés de l'ordre équestre & de la noblesse, ont protesté contre le projet agréé par les trois autres ordres, de sorte que tout a été renvoyé à une assemblée suivante.

D A N E M A R C K.

Copenhague. Ce n'est que le 24 janvier que la gazette de cette ville a commencé à parler de la révolution arrivée le 17. Elle l'annonce comme un grand changement dans le ministère ; elle nomme les personnes destituées ou emprisonnées, & elle indique les promotions faites à cette occasion. Quant à la disgrâce de la reine, il est dit seulement qu'elle est partie le 17 pour le château de Cronembourg. Il est facile d'imaginer la surprise où cette grande affaire a jetté tout le monde ; & il n'est pas étonnant qu'il coure mille bruits au désavantage des prisonniers : mais les personnes impartiales ne voyent dans les diverses imputations, que des marques de l'animosité de deux partis également avides du gouvernement.

Peu de jours après la révolution, le comte *Von der Osten*, ministre des affaires étrangères, a eu des conférences avec les ministres étrangers résidens à Copenhague, pour leur donner connaissance de ce qui était arrivé, ainsi que de l'érection du conseil de cabinet, en les assurant que ces changemens n'en apporteraient aucun au

système politique à l'égard des puissances étrangères.

La cour a envoyé le 24 un message au conseiller d'état Reverdil, contenant que le roi, la reine douairière, & le prince Frédéric avaient appris avec plaisir qu'il n'avait eu aucune liaison avec les personnes qu'on soupçonnait; mais que comme l'on croyait qu'il desirait d'aller finir ses jours dans sa patrie, il pouvait toucher les mille rixdalers, que le roi lui avait déjà ci-devant promises pour les frais de son voyage.

Le comte de Struensée est traité avec la dernière rigueur, vêtu d'un robe de frise sans boutons, chargé de fers, & exposé aux insultes de la populace. On vend son portrait dans les rues, & ceux qui refusent de l'acheter sont regardés comme ses partisans. Lorsque ce ministre vit les chaînes qu'on lui préparait & les grilles qu'on mettait aux soupiraux de son cachot, il demanda *pourquoi on exerçait sur lui des rigueurs qui ne devaient être réservées qu'aux plus vils scélérats?* On a porté cependant les frais de son entretien à un écu par jour. La même grace a été accordée au comte de Brandt, au conseiller de justice Struensée, & au médecin Berger. On dit que ce dernier n'est point encore chargé de fers. Le

Colonel Falkenschiod , qui était malade dans un cachot , a été transporté dans une prison moins affreuse. Quant à la reine , S. M. se porte , dit-on , assez bien ; mais elle mange très-peu , & son sommeil est ordinairement inquiet. La plus grande partie de sa suite est à Cronembourg , & l'on travaille avec activité , à lui préparer des appartemens convenables.

On peut juger de la haine portée au comte Struensée par le sermon prononcé par le docteur Munter , en action de grâces de la conservation du roi. Le clergé & le peuple envisageaient avec horreur l'administration de ce ministre. Tout ce que l'on peut dire , c'est que le jugement de la commission contre les prisonniers d'état , & la conduite de la cour de Londres dans ces circonstances , pourront fixer l'opinion publique sur cette étrange révolution.

On commence à sentir ici les bons effets d'un établissement formé , il y a déjà quelque tems par les soins de notre monarque. C'est une maison , où l'on reçoit tous les anciens bas-officiers & soldats , ainsi que leurs veuves , ou orphelins. On les y occupe à une manufacture de toilles , & ils y sont entretenus convenablement : on a si bien réussi , qu'on va faire une vente publique

de 26 mille aunes de toile, dont 2 mille ont été blanchies. On calcule déjà que cent mille aunes de toile, qu'on tirait de l'étranger, pour l'usage de l'armée & de la flotte, pourront être fabriquées dans le pays.

Le 12 février, arriva ici de Londres le secrétaire du colonel *Keith*, ministre d'Angleterre, & le même jour il fut suivi par un courrier. Le 15, M. *Keith*, eut une audience du roi, en présence du conseil privé, dans laquelle il remit à ce monarque deux lettres, l'une de S. M. Britannique, l'autre de la princesse douairière de Galles. Dès le même soir, le courrier fut renvoyé à Londres.

Le 20, on commença les interrogatoires des prisonniers d'état, & l'on appella d'abord le comte de Struensée. La séance dura depuis le matin de bonne heure, jusques fort avant dans la soirée. Le même jour, on arrêta le major Falckenschiold, frere du colonel. On dit que dans le premier interrogatoire, ce ministre montra beaucoup de fermeté; mais que sur la fin de la séance, il avoua, en répandant des larmes, qu'il avait failli en quelques occasions.

Le courrier du cabinet expédié le 17 Janvier, & qui arriva à Londres le 28. est revenu ici, le 20 apres dix jours de trajet; ses dépêches sont de grande importance,

P O L O G N E.

Varsovie. Le 17 janvier, jour de l'anniversaire de la naissance du roi, qui est entré dans la 41^e. année de son âge, S. M. reçut les complimens de félicitation des grands du royaume, après quoi elle se rendit à l'église de S. Jean, pour y entendre la messe, qui fut terminée par le *Te Deum* chanté au bruit du canon. Le soir, il y eut appartement au palais : le roi monte tous les jours à cheval pour rétablir sa santé, & le peuple ne cesse de lui donner, lorsqu'il paraît en public, des marques d'attachement & de respect.

Le comte Oginski est parti pour se rendre à Vienne, sous une escorte considérable des Uhlans. Le comte Kwilocki s'est aussi mis en route pour Berlin. Le roi a recommandé à ces ministres de conserver l'habit Polonais, pendant leur séjour dans ces deux cours.

On ne fait si les Russes ont défait les confédérés, sous les ordres du S. *Karewski*, ou si c'est le maréchal Zarembo qui a battu le colonel Drewitz. On assure du moins, que ce maréchal est à la tête d'un corps de près de 9 mille hommes. Les troupes Russes, qui étaient dans la Lithuanie

se portent vers la frontière & sont remplacées par 6 mille Cosaques sous les ordres de l'Hetman Krastofzerock. Comme elles viennent d'un pays infecté de la peste, on craint qu'elles n'apportent avec elles ce redoutable fléau.

La garde du palais royal fut renforcée le 11. février vers les 7 heures du soir, on dit que l'on avait découvert une nouvelle entreprise de la part des confédérés, qu'on avait aperçu en nombre à Zakroczim; cependant il n'y a eu dès lors aucun mouvement extraordinaire.

Cracovie. Dans la nuit du 1 au 2 février, M. de Choisy, lieutenant-colonel de la légion de Lorraine, sortit de Tyniec vers les une heure du matin, à la tête de 600 confédérés. Arrivé au pied de nos murs, il sépara sa troupe en deux détachemens. Le premier aux ordres de M. de Choisy lui-même rencontra tant d'obstacles qu'il fut obligé de retourner à Tyniec. Le second, après avoir été égaré long-tems, pénétra dans le château, par un trou, où l'on ne pouvait passer qu'un à un; une extrême bravoure décida du succès. A peine M. de Choisy était-il de retour, qu'il apprit la réussite dont il avait désespéré. Sur cet avis il se hâta de rebrousser, & il trouva son

détachement de 150 hommes se défendant depuis 9 heures, contre 800 Russes qui formaient notre garnison. Les vainqueurs doivent avoir trouvé dans le château des provisions de toute espece.

A L L E M A G N E.

Berlin. L'indisposition survenue au roi, est heureusement dissipée. L'anniversaire de la naissance de S. M. fut célébré le 24. janvier avec un grand concours des ministres étrangers & de la noblesse.

Le 27, l'Académie Royale des sciences de cette ville tint une séance publique, à laquelle assista la reine douairiere de Suede, le Prince de Prusse & les Princesses. M. Formey, secretaire perpétuel, prononça un discours relatif à la circonstance, & eut l'honneur de haranguer la reine de Suede. M. Thibault lut ensuite un discours pour prouver *la nécessité des arts & des sciences, & les avantages que le genre humain en a retirés.* Cette piece que l'on attribue au roi, a mérité les plus grands applaudissemens.

Ratisbonne. La ville d'Augsbourg, une des plus commerçantes de l'Allemagne, a éprouvé les inconvéniens de la disette qui s'est fait sentir en tant de lieux; mais il y

à apparence que ce que quelques papiers publics en ont annoncé, est exagéré.

Il vient de paraître un écrit, qui a fait beaucoup de sensation, sous ce titre: *motifs pour prouver que la démolition de la forteresse de Philipsbourg est avantageuse, non seulement aux états situés sur le Rhin, mais encore à tout le corps Germanique, & que par conséquent, elle doit être conseillée à S. M. I. par un avis de l'Empire.*

Vienne. La cour vient d'envoyer un détachement, à la rencontre du comte Oginski, qui vient ici en qualité de ministre du roi & de la république de Pologne.

On mande de Pologne que la forteresse de Cracovie, dont les confédérés se sont rendus maîtres, est investie de toutes parts par les Russes, dont le nombre s'augmente journellement. Si les assiégés ont des munitions & de vivres, ils pourront tenir long-tems, dans le cas contraire, les Russes ne tarderont pas à les y forcer.

I T A L I E.

Rome. On fait que le Pape régnant est de l'ordre des frères mineurs conventuels, & que ce pontife est encore, sous la tiare, attaché à son institut. C'est un usage dans cet ordre,

de tirer au sort, le premier jour de l'an, l'image du saint que chaque religieux doit tenir pendant l'année, comme son protecteur. Le Pape ayant demandé l'image du saint qui lui était tombé en partage, le sort lui a donné pour patron Ignace de Loyola, fondateur de la compagnie de Jesus.

Sur la demande de plusieurs négocians, sa sainteté vient de permettre l'exportation de 10,000 roubies de grain, qu'on embarquera à la plage de *Montalte*. La santé du duc de Glocestre continue à se rétablir. Le Pape avait donné des ordres pour que S. A. R. fut reçue avec toute la distinction possible, & les gouverneurs des lieux par où ce Prince a passé, se sont empressés de remplir les intentions du Pontife.

Naples. Le duc de Glocestre après avoir séjourné quelque tems à Rome, est arrivé ici à bord de la frégate l'*allarme*; mais S. A. R. voulant garder un parfait incognito, a refusé la garde & les autres honneurs publics. Ce prince a été présenté à LL. M.M. avec qui elle a diné, on lui avait préparé au spectacle, un siege égal à ceux du roi & de la reine. Peu après son arrivée, S. A. a ressenti les mêmes incommodités qu'auparavant, mais elle est actuellement beaucoup mieux. Le Prince prendra un lo-

gement à Capro-di-monte, dont l'air lui paraît salutaire.

Venise. On vient de publier un règlement dans l'objet de réprimer les abus de la chicane, qui éternisent les procès en multipliant les incidens. On a appris la fâcheuse nouvelle que l'escadre de la république, commandée par le chevalier Emo, a été assaillie d'une tempête, lorsqu'elle donnait la chasse à deux pirates : un vaisseau de guerre a péri avec tout son équipage, à la réserve de 36 hommes, un autre a échoué, & les mats du vaisseau amiral ont été brisés si malheureusement, qu'il en a coûté la vie à 30 matelots, & que l'amiral lui-même a été blessé à l'épaule.

Livourne. Le Prince Dolgoroucki & les officiers de sa suite, sont partis pour Pise dès qu'ils ont eu fini leur quarantaine. Le comte Alexis d'Orlow est allé prendre son quartier à l'hôtel du consul de la Grande-Bretagne. Quelques bâtimens Russes ont successivement mouillé dans ce port.

On écrit du Mantouan, qu'on avait fait défilier vers l'Allemagne les troupes les mieux exercées de cet état, & qu'on y était actuellement occupé à lever de nouvelles recrues. On doit de même avoir expédié une quantité considérable de bled,

sur-tout du Bressan, du Crémonais, & du Bergamase.

La Bastie. L'audace des rebelles semble augmenter de jour en jour, sans que les supplices soient capables de les intimider. Aucun Français ne voyage dans cette île que sous bonne escorte. La désertion est très-forte dans les troupes Corfes.

Turin. Le roi notre souverain vient d'accorder une pension annuelle de 1600 livres à M. *Gioanetti*, négociant très-actif & généralement estimé, dont la famille consiste actuellement en dix-neuf fils vivans, & dont l'épouse est enceinte pour la vingt-quatrième fois. Cet exemple d'humanité & de bienfaisance si honorable pour les souverains, n'est pas le seul qu'ait donné ce monarque.

E S P A G N E

Madrid. Les conférences continuent entre le marquis de Grimaldi, ministre des affaires étrangères, & l'ambassadeur de S. M. Britannique, pour des objets de commerce; mais la cour a ordonné une réforme de 24 hommes par compagnie, dans tous les régimens de troupes réglées.

On assure ici que les intercessions en

faveur des Jésuites sont très-vives, à la cour de France ; mais S. M. C. proteste plus fortement que jamais contre le rappel de cette société.

F R A N C E.

Paris. Chaque compagnie de fusiliers, dans l'infanterie Française, Allemande, Irlandaise, Italienne & Corse sera réduite de 60 hommes à 54, jusqu'à ce que les circonstances exigent une augmentation. L'infanterie Suisse, qui n'avait point été comprise dans l'ordonnance du 19 juin de l'année dernière, éprouvera aussi une réduction successive, pour porter les compagnies de cette nation au même nombre d'hommes.

On va faire revenir les troupes des colonies, auxquelles on substituera celles de marine qu'on va créer, en se servant des moyens que la réforme des troupes de terre donnera. Par l'ordonnance faite à ce sujet, le roi forme 8 régimens de marine, qui formeront un corps de 12000 hommes, sous le nom de Brest, Toulon, Rochefort, Marseille, Bayonne, St. Malo, Bordeaux & le Havre.

Les pensions accordées sur les invalides de la marine s'étaient tellement multipliées,

qu'il restait à peine 30,000 livres pour être réparties aux anciens matelots & à leurs veuves. Par une déclaration du roi, dont on est redevable à *M. de Boynes*, il est ordonné qu'il ne sera plus accordé aucune pension excédant 1000 livres ; & celles qui subsistent actuellement ne seront payées sur cette caisse que jusqu'à la concurrence de cette somme, le surplus sera payé sur le trésor royal.

Pour tenir lieu de la chambre des Aides, *M. le Chancelier* vient de régler qu'il y aura deux audiences par semaine à la grand-chambre, pour les affaires des fermes.

Rennes. Le Parlement de cette ville a rendu un arrêt qui fait honneur à l'humanité des magistrats qui le composent. La compagnie ordonne que la partie de ses gages, dont le payement échéra à Pâques, sera employée pour acheter incessamment des grains qu'on vendra aux marchés en détail, afin de soulager la malheureuse situation de ceux qui souffrent le plus de la cherté du pain. En cas qu'il fallut faire des emprunts, la cour a hypothéqué lesdits gages, & solidairement les biens de tous les membres qui ont souscrit l'arrêté. *M. Duplex de Bacquencourt*, intendant de la généralité, ayant désiré de concourir avec la

compagnie au soulagement des peuples, la cour sensible à la générosité de son procédé, a accepté son offre de la somme de 20,000 livres, & l'a invité à être du nombre des commissaires. Un si bel exemple a excité l'émulation des cœurs compatissans. Un particulier qui n'a pas voulu être nommé, a fait offrir au parlement 60,000 livres pour six mois, sans intérêt ; un autre a fait présenter 50,000 livres à M. Dupleix ; un troisième a donné 60 tonneaux de grains, dont il a laissé au parlement le soin de fixer le prix.

Arras. Le magistrat de cette ville a publié une ordonnance, portant que chacun ait à laisser les personnes mortes dans leur lit & à les tenir couvertes, excepté la tête qui doit être libre, défendant aux menuisiers ou autres, de renfermer les corps dans un cercueil avant le terme au moins de 24 heures & de 48 pour les personnes mortes subitement.

Besançon. Soixante-dix soldats du régiment du roi, ont reçu dans cette ville le grade de *vétérans*, avec beaucoup de solennité. La cérémonie s'est faite sur la place des casernes, en présence du maréchal duc de *Lorge*, de tous les officiers généraux de la place, des officiers de la garnison,

garnison, de l'Etat-major, & d'un concours nombreux de personnes de tout rang.

GRANDE-BRETAGNE.

Londres. La princesse douairiere de Galles, mere du roi, mourut le 8 février, à 7 heures du matin, dans sa maison de Carleton; cette perte excite les plus justes regrets de la nation.

Les séances du parlement se continuent avec la plus grande tranquillité. Le 29 janvier, il fut arrêté dans la chambre des communes, de porter à 25 mille le nombre des gens de mer, pour le service de cette année. Les 4, 5 & 10 février, cette même chambre s'est occupée des subsides & & des moyens de les lever. Le 11, on présenta à la chambre la requête de divers ecclésiastiques, qui demandaient d'être dispensés de souscrire aux 39 articles de l'Eglise anglicane; mais plusieurs membres démontrèrent qu'un telle démarche pouvait introduire des innovations dangereuses dans la religion, & la proposition fut rejetée à la pluralité de 217 voix, contre 71. Le 20, S. M. fit adresser à la chambre un message portant que le roi, par un effet de l'affection paternelle dont il est animé

H

envers sa famille, & l'intérêt qu'il prend à l'honneur & à la dignité de sa couronne, desire que le droit d'approuver tous les mariages qui se font dans la maison royale puisse être solidement établi ; en conséquence S. M. recommande aux deux chambres d'examiner s'il ne conviendrait pas d'ordonner par une loi, que tous les princes & princesses de la maison royale ne pourront désormais se marier sans avoir obtenu le consentement de S. M. ou des rois ses successeurs. Cette affaire a dès-lors été fréquemment agitée, & elle rencontre bien des difficultés.

La prohibition d'exporter les grains vient d'être continuée jusqu'à la session prochaine, l'on croit même que le parlement renouvellera la permission d'en importer sur des bâtimens anglais.

Le negre d'un habitant de la Jamaïque, ayant refusé de retourner avec son maître dans cette colonie, ce particulier lui a intenté un procès, dans lequel il s'agira de décider, si cet homme en entrant en Angleterre a recouvré sa liberté, ou quel droit son maître conserve encore sur lui.

On travaille actuellement à préparer les vaisseaux de guerre nécessaires pour garder nos côtes & pour répartir dans nos colonies,

en Asie & en Amérique, L'augmentation des forces maritimes de la France & de l'Espagne exigent quelques précautions.

Le duc de Cumberland siegea dans la chambre des Pairs le 28 février, lorsqu'on y fit une seconde lecture du bill projeté touchant les mariages de la famille royale.

Le refus que vient de faire le Lord-Maire de convoquer l'assemblée générale de la bourgeoisie, cause bien des mortifications à ce magistrat, qui ne laisse pas de persister dans sa résolution.

S U I S S E.

Zurich. Les suites ordinaires de la disette qu'on a éprouvée l'année dernière dans la plus grande partie de la Suisse, & sur-tout dans les petits cantons, se sont faits sentir. Les maladies ont enlevé beaucoup de monde dans les cantons d'*Appenzel*, de *Schwitz* & d'*Underwalden*. Suivant les listes qu'on a eues d'*Appenzel*, dans le Rode extérieur, il est né 889 personnes & il en est mort 4238 : la mortalité a été moins grande à *Schwitz*, & le canton d'*Uri* en a été entièrement exempt. Dans la ville de *S. Gall*, la liste des naissances de l'année dernière comprend 175 personnes, & celle des morts

A V I S.

Le 119. tirage de la Lotterie - Electorale Palatine s'est fait à Manheim le 12 mars, en la maniere accoutumée ; les numeros extraits de la roue de fortune sont les N°. 18. 62. 68. 86. 81. Le 120 tirage se fera le 2 avril prochain.

Le 41 tirage de la lotterie Electorale de Treves s'est fait à Coblentz le 21 février. Les numeros extraits de la roue de fortune sont le 64. 89. 54. 72. 11.

Le 42. tirage s'est exécuté le 3. mars. Les N°. favorisés sont le 20. 37. 39. 90. 23.

Le 43. tirage s'est exécuté le 24. mars. Les numeros fortis sont le 43. 86. 49. 51. 81.

Le 44. tirage s'exécutera le 13. avril.

Le 45. tirage le 5. mai.

Le 46. le 26. dudit.

L'administration générale, toujours attentive à faciliter aux amateurs de la Suisse & pays adjacens, les moyens de s'y intéresser, prévient le public, qu'il pourra désormais adresser ses lettres & ses jeux à M. de Kamw, conseiller de la chambre & des finances de S. A. R. & E. de Treves, à Neufchâtel, d'où l'on aura soin de faire parvenir les billets originaux & les numeros fortis, francs de ports.

T A B L E.

I. PARTIE. ANNALES littéraires de la Suisse.

- I. *E*ncyclopédie, ou Dictionnaire universel raisonné des connaissances humaines. Tome X. Yverdon, 1772. 3
- II. Anleitung, &c. c. à d. Directions pour la culture des terres, fondées sur l'expérience. 25
- III. Plan général du Séminaire de Berne. 27
- IV. *Wilhelmi Lewis materia medica*: c. à d. Matière médicale, ou description des médicamens simples. 30
- V. *Pharmacopea Helvetica*: Pars Prior, materia medica, posterior, composita. 30
- VI. Invention utile. 31

II. PARTIE. Annales littéraires de l'Europe.

- I. Observations sur la physique, sur l'histoire naturelle & sur les arts, avec des planches en taille-douce; dédiées à Mgr. le comte d'Artois. 32
- II. Causes célèbres & intéressantes, avec les jugemens qui les ont décidées; rédigées de nouveau par M. Richer, ancien avocat au parlement. 40
- III. *Der Aerndte-Krantz*, &c. La fête de

- la moisson , opéra-comique. 46
- IV. Gedichte von dem Verfasser , &c. c. à d. Recueil de poésie. 48
- V. Abhandlung , &c. c. à d. Dissertation sur l'origine du langage. 50
- VI. Avertissement sur les Estampes de la Galerie Royale de Dresde. 55
- VII. An oration pronounced by ordre , &c. c. à d. Discours prononcé par ordre de S. M. l'Impératrice de Russie , sur le tombeau de Pierre le Grand , dans l'Eglise Cathédrale de S. Petersbourg. 57
- VIII. Timon of Athen , &c. c. à d. Timon d'Athenes , tragédie de SHAKESPEAR. 58
- IX. The causes and consequences , &c. Considérations sur les causes & les conséquences de mal parler contre le Gouvernement. 59
- X. Dissertationi due , &c. Deux Dissertations , l'une sur l'usage de prier pour l'Empereur dans l'Eglise Ambrosienne , l'autre sur le droit métropolitain de la même église. 71
- XI. Nuove sperienze elettriche , &c. Nouvelles expériences électriques , suivant la théorie de M. Franklin & les expériences du P. Beccaria. 63